



PANORAMA DE PRESSE

24/04/2020 09h03

CGT

SOMMAIRE

SYNDICALISME (1 article)

Widoobiz ..

Entrepreneurs & Startups

jeudi 23 avril 2020
12:32

« On appelle le gouvernement à décréter l'état de catastrophe sanitaire » Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT
(799 mots)

Page 6

Acteur incontournable de cette crise sanitaire et économique, Philippe Martinez livre à Widoobiz son analyse de la situation actuelle. Entretien P.M :L...

ACTUALITÉ SOCIALE (19 articles)

L'Humanité

vendredi 24 avril 2020

« Amazon est en guerre contre les syndicats, pas contre le virus » (753 mots)

Page 9

À grand renfort de communication, la multinationale mise sur le jugement, vendredi, de la cour d'appel de Versailles pour r...

L'Humanité

vendredi 24 avril 2020

Le volontariat, un choix qui n'en est pas un (447 mots)

Page 11

L'Élysée a annoncé que les parents auront la possibilité de mettre ou de ne pas mettre leurs enfants à l'école après le 11...

L'Humanité

vendredi 24 avril 2020

Crise sanitaire : le retour des classes populaires ? (1945 mots)

Page 12

rappel des faits L'épidémie de Covid-19 a mis à terre l'économie. Caissières, ouvriers, routiers et autres livreurs à vélo...

L'Humanité

vendredi 24 avril 2020

Douai L'austérité ne connaît pas de pause (402 mots)

Page 15

Le Collectif inter-hopitaux (CIH) de la ville du Nord n'en revient toujours pas. Alors que la pandémie connaît une relative...

L'Humanité

vendredi 24 avril 2020

Mères isolées (509 mots)

Page 16

Mères isolées Au foyer Pauline-Roland, le confinement fait des dégâts ...

L'Humanité

vendredi 24 avril 2020

L'Hôtel-Dieu dans l'enfer du démantèlement (580 mots)

Page 17

Pour faire face à la crise sanitaire, syndicats et personnel exigent la réquisition du plus ancien établissement de soins p...

Aide alimentaire 39 millions d'euros de rallonge Industrie 8 500 respirateurs fabriqués... pour rien ? Libertés Un couvre-feu « discriminatoire » à Nice (468 mots)

Page 18

Destinée aux familles dont la chute de leur activité et de leurs revenus ne leur permet plus de se nourrir correctement, un...

« Le virus a mis le feu, mais la poudre a été répandue par un demi-siècle de capitalisme » (1829 mots)

Page 19

Dans le Trou noir du capitalisme, l'économiste se réclamant de Marx, Polanyi et Keynes dresse un tableau critique du capita...

« Le macronisme a perdu sa capacité à incarner la stabilité »

Page 22

(912 mots) LaREM peut-elle encore prétendre au « parti de l'ordre » ? Pour Luc Rouban, chercheur au Cevipof, la mauvaise gestion de l...

Muriel Pénicaud se met tout le monde à dos (622 mots)

Page 24

« Muriel Pénicaud est la pire ministre du travail depuis la Libération. » Ce tweet impitoyable est signé Manuel Bompard, euro...

Face aux pressions de Pénicaud, des inspecteurs du travail se rebiffent (1025 mots)

Page 25

C'est peu dire que depuis l'arrivée de Muriel Pénicaud au ministère du Travail, en 2017, ses relations avec les inspecteurs...

Les prud'hommes au ralenti malgré la hausse des contentieux

Page 27

(814 mots)

Ici, c'est un employé qui n'a pas été payé. Ailleurs, un salarié invité par son entreprise à télétravailler alors qu'il est...

« Si un dialogue social de qualité est la condition à la reprise, on va attendre... » (1696 mots)

Page 29

Le mot est sur toutes les lèvres : le dialogue social doit être la clé de voûte de la reprise économique. Muriel Pénicaud, ...

William Dab, expert dans le désert (1124 mots)

Page 32

On l'avait quitté mesuré et pondéré. William Dab, figure de la santé publique en France, était toujours habillé du costume ...

Ils sont soignants, livreurs, caissiers... Voyage dans le Paris des travailleurs non confinés (4137 mots)

Page 34

Le silence est à peine troublé par des chants d'oiseaux que l'on ne reconnaît pas et par le bruit de nos pas qui résonnent comme da...



vendredi 24 au jeudi 30 avril 2020

MAIS POURQUOI A-T-ON VOULU ENFERMER LES VIEUX ?

(1851 mots)

Des millions de Français ont cauchemardé après les déclarations de Macron et du PrDelfraissy, président du conseil scientif...

Page 43



vendredi 24 avril 2020

« Il y a longtemps que nous sommes sortis à bas bruit du régime démocratique et libéral » (2206 mots)

LE FIGARO. - La crise que nous vivons semble acter un retour de l'État, après des décennies de théorisat...

Page 45



vendredi 24 avril 2020

Le Covid-19 reconnu maladie professionnelle pour tous les salariés ? (549 mots)

Par David Charpentier et Vincent Vérier Après la douche froide, la mobilisation générale. Trois jour...

Page 48



jeudi 23 avril 2020
19:08

Coronavirus : la CGT des services publics dépose de nouveaux préavis de grève (399 mots)

Le syndicat a déposé de nouveaux préavis de grève pour tout le mois de mai, et a appelé à une mobilisation pour "envisager une reprise le 11 mai dans des ...

Page 49

PROTECTION SOCIALE

(2 articles)



vendredi 24 avril 2020

La crise sanitaire fait exploser le déficit de la Sécu (753 mots)

C'est un montant colossal annoncé, mercredi 22 avril, par Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics : ...

Page 52



vendredi 24 avril 2020

Il faudra rebâtir la Sécurité sociale (523 mots)

La crise économique actuelle renvoie, par sa dimension hors norme, à l'impact des grands conflits du XXe siècle. Et pour imaginer d...

Page 54

SYNDICALISME

: WIDOOBIZ

« On appelle le gouvernement à décréter l'état de catastrophe sanitaire »

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT

Acteur incontournable de cette crise sanitaire et économique, Philippe Martinez livre à Widoobiz son analyse de la situation actuelle. Entretien

P.M : Les mesures concernant les arrêts de travail pour garde d'enfant, l'arrêt maladie des personnes dites vulnérables et la suspension de certaines réformes comme dégressivité des allocations-chômage sont peut-être louables. Mais lorsqu'on se penche réellement sur les aides proposées par le gouvernement, nous nous rendons compte que les mesures profitent surtout aux plus grosses entreprises. En effet, l'accès aux cautions bancaires reste par exemple très compliqué pour les plus petites d'entre elles. Le gouvernement communique aussi beaucoup sur le chômage partiel, mais là encore ce sont les entreprises qui seront remboursées à 100%. Avant la crise, un employé qui était au chômage partiel touchait déjà 84% de son salaire. Donc, il n'y a pas de réelles nouveautés. Lorsqu'on analyse le dispositif mis en place, on se rend compte qu'il s'agit soit de suspendre des mesures que l'on a déjà condamnées avant la crise soit d'appliquer à la place des mesures déjà existantes.

P.M : Non ! Nous avons appelé à définir des activités essentielles durant cette période, comme ça s'est fait en Espagne et en Italie. Nous avons même écrit à Emmanuel Macron une longue lettre dans ce sens (qui reste à ce jour sans réponse). Mais le gouvernement refuse toujours de définir les activités dites essentielles. Or, c'est le seul moyen pour assurer la protection des employés des métiers indispensables durant cette période. En effet, si on distribue des masques, qui se font rares, aux fabricants de rouge à lèvres, d'avions ou de voiture, il y en aura moins de disponibles pour les activités essentielles. C'est donc une mesure importante pour que les moyens de protections soient directement mis à disposition de ceux qui en ont besoin. Non seulement nous n'avons pas été entendus, mais depuis quinze jours les usines rouvrent.

Pour le cas d'Amazon par exemple, nous avons évoqué le sujet pendant plus de 4 semaines à la ministre du travail et au président de la république. Il a fallu une action en justice pour que le gouvernement se contente d'une mise en demeure.

P. M : On a appelé le gouvernement à décréter l'état de catastrophe sanitaire, comme dans le cas des catastrophes naturelles. Ce serait le moyen de mettre à contribution les assurances. En effet, les contrats d'assurance ne couvrent pas ce genre de crise sanitaire. Il aurait fallu, et ça peut toujours se faire, que l'Etat décrète une catastrophe sanitaire de manière que les assureurs payent, par exemple, la différence des salaires. Les assurances ont fait un geste de 500 millions. Si l'on compare ce montant au chiffre d'affaires d'AXA, ce n'est pas grand-chose.

Nous avons également demandé que les 40 plus grandes entreprises françaises, qu'elles touchent des aides ou pas, ne versent pas de dividendes à leurs

actionnaires. Pour l'instant, le président de la république leur demande gentiment de faire un effort, mais il n'y a pas de réelles injonctions. En revanche, ils n'ont pas tardé à établir un décret obligeant les salariés à travailler 60 heures par semaine.

P.M : Je veux bien que Bill Gates ou le patron de Twitter fassent don d'une partie de leur fortune. Avec ce qu'il leur reste, ils pourront toujours habiter dans leur château. Mais demander à un salarié qui touche 1500 e par mois d'être solidaire, ce n'est pas la même chose. On demande beaucoup d'efforts aux salariés et proportionnellement on en demande beaucoup moins aux autres entreprises. Je ne parle pas des TPE et PME qui elles aussi pâtissent de la situation.

P.M : Que ce soit à l'école ou à l'hôpital, la situation actuelle a mis en évidence les problèmes que l'on soulève depuis des années. Ça fait plus d'un an que l'hôpital est en crise. En Allemagne par exemple, il y a plus de lits de réanimation disponibles en temps de crise que la totalité des lits disponibles en France en temps normal. L'école, la santé, les services publics, la réindustrialisation du pays, des relocalisations... c'est tout ça qu'il faut changer.

P.M: C'est stupide! J'ai cru comprendre que la grande majorité des scientifiques et médecins n'étaient pas d'accord. En plus, tout le monde sait que ça ne va pas pouvoir se faire en même temps. En effet, certaines classes sont surchargées et les conditions sanitaires dans un certain nombre d'établissements sont déplorables. Sans parler des enseignants qui risquent d'être exposés à la maladie. C'est de toute façon impossible, comment voulez-vous faire de la distanciation sociale dans une classe de 35 élèves? Les transports vont aussi mettre du temps à reprendre. C'est beaucoup de communication sans réflexion derrière. D'ailleurs le gouvernement fait du rétropédalage.



<https://www.widoobiz.com/wp-content/uploads/2020/04/philippemartinez1.jpg>

par Houda Benjelloune



ACTUALITÉ SOCIALE



SOCIAL-ECO

« Amazon est en guerre contre les syndicats, pas contre le virus »

À grand renfort de communication, la multinationale mise sur le jugement, vendredi, de la cour d'appel de Versailles pour rouvrir ses entrepôts, sans passer par la concertation avec les représentants du personnel ordonnée par le tribunal de Nanterre.

C'est ce vendredi après-midi que la cour d'appel de Versailles rendra son avis. Amazon avait contesté le jugement du tribunal de Nanterre, d'il y a une semaine, qui l'obligeait, sous peine d'amende, à évaluer avec les représentants du personnel la sécurité sanitaire des conditions de travail dans ses entrepôts et, pendant la période, de se limiter aux activités essentielles, à savoir les livraisons de nourriture et de produits d'hygiène et de santé. Plutôt que de s'y plier, le géant a préféré fermer ses grands sites français, dénonçant sur tous les plateaux la responsabilité des organisations syndicales. Discours amplément repris lors des plaidoiries qui se sont tenues mardi. « Amazon est en guerre contre les syndicats, pas contre le virus », déplore Laurent Dégousée, porte-parole de SUD commerce, majoritaire dans l'entreprise et à l'origine du recours en justice. Le jour où s'est tenu le procès, la grève a éclaté aussi aux États-Unis pour les mêmes raisons de sécurité (lire notre édition du 22 avril). La confédération CFDT, lors de l'audience, a même parlé d'union sacrée des syndicats : c'est bien pour dire qu'on est tous d'accord et qu'il y a un vrai problème. » L'avocat d'Amazon, de son côté, a affirmé que le but des syndicats « est le blocage de cette entreprise. Et ça, c'est extrêmement dangereux. Des conséquences extrêmement graves peuvent en découler ». Pourquoi ? Car « Amazon tient un rôle essentiel pour aider la nation ! » a-t-il lancé, avant de contester la

définition fixée pour les produits justement essentiels. « Nous avons besoin de produits pour les enfants en bas âge. De jeux... Beaucoup de parents sont confinés dans de petits espaces. Nous avons besoin de leur livrer des produits. Sinon, ils seront en danger moral, voire physique », a poursuivi le défenseur de la multinationale.

Un discours grandiloquent et d'autant plus hypocrite que l'activité économique du groupe ne s'est pas arrêtée parce que la direction a décidé de fermer ses grands entrepôts. Seule Amazon Logistics a en effet été condamnée. Pas sa filiale Transport France, qui gère une dizaine de centres de tri et continue à fournir les colis, venus des entrepôts allemands ou de la place de marché, à La Poste ou à son armée de livreurs autoentrepreneurs payés à la tâche.

Dans les grands entrepôts, la situation est figée. Les commissions santé, sécurité et conditions de travail qui se tiennent n'aboutissent pas. Celle de ce mercredi matin avait pour ordre du jour : prolongement de la fermeture des entrepôts jusqu'au 25 avril et port du masque (non fourni – NDLR) obligatoire pour les salariés. « Ce n'est pas un plan de sécurité sanitaire. Nous voulons de vraies discussions, recourir à une expertise si besoin, ce qu'avait exigé la justice », dénonce Laurent Dégousée. Les facteurs de contagion sont pourtant identifiés, liés au non-respect des

distances de sécurité, lors des transports en bus, du passage des portails d'entrée du site, dans les vestiaires, ou lorsqu'il faut porter un colis lourd à plusieurs. Sans compter que le virus demeure sur des paquets, qui passent de main en main de la préparation à l'expédition. Or, 650 000 par jour transitent dans un entrepôt comme celui de Montélimar. Les syndicats ont recommandé qu'une unique personne s'occupe d'un même colis. Refus de la direction, pour qui la productivité en souffrirait trop. Et qui répond par l'usage de gel hydroalcoolique. « La CGT avait proposé une stratégie globale clé en main, que la direction a rejeté en bloc après s'être isolée une heure, regrette le syndicaliste. C'est à croire que les décisions se prennent depuis le siège de Seattle, que les dirigeants français ne servent qu'à faire de la communication. »

La lutte anti-syndicale d'Amazon est effectivement orchestrée du siège. Business Insider a ainsi révélé, cette semaine, que le géant avait cartographié tous les risques de création de syndicats sur ses centaines de sites et magasins outre-Atlantique. Y sont référencés les risques venant de l'intérieur, de l'extérieur, ainsi que ce qui prédispose au syndicalisme, comme la discrimination ou les opinions politiques de certains salariés... Amazon est une entreprise où tout se sait, sauf le nombre de contaminés par le virus. Là encore, les syndicats ont proposé de mettre en place

un observatoire. Proposition à nouveau refusée par la direction, qui dit plutôt réfléchir à disposer des camé-

ras thermiques dans les entrepôts.

Pierrick Marissal ■

par Pierrick Marissal,





SOCIÉTÉ

Le volontariat, un choix qui n'en est pas un

L'Élysée a annoncé que les parents auront la possibilité de mettre ou de ne pas mettre leurs enfants à l'école après le 11 mai. La FCPE réagit.

Le président de la République l'a annoncé jeudi, lors d'un échange avec les élus locaux : le retour à l'école sera « progressif, concerté et adapté aux réalités ». En privilégiant sans doute les « enfants les plus en difficulté ». Surtout, il se fera sur « la base du volontariat des parents et sans obligation »... Pour le coprésident de la fédération des parents d'élèves FCPE, les acteurs locaux doivent effectivement décider de l'opportunité ou non de reprendre la classe, car « ce n'est pas parce qu'on le veut qu'on peut », précise Rodrigo Arenas. Mais il redoute que le critère social – motif évoqué par Emmanuel Macron pour la reprise progressive de l'école le 11 mai – soit ici mis de côté. « Si l'objectif est de s'occuper des enfants qui en ont le plus besoin, l'école n'est pas forcément la meilleure réponse », estime-t-il.

Favoriser d'autres modes d'accueil des plus

jeunes

Selon lui, un retour à une situation normale, en poursuivant les cours après une « parenthèse » Covid serait totalement illusoire. « Il faudra avant tout recréer du lien social, travailler sur le deuil. L'école doit être un lieu où l'on renoue avec la vie. Les enfants ont besoin que l'on prenne soin d'eux », explique-t-il. En ce sens, les animateurs des centres de loisirs, tous ceux formés aux rythmes péri-scolaires – qui se retrouvent aujourd'hui au chômage – ont les compétences pour les accueillir dans des classes vertes, des classes transplantées ou les centres des comités d'entreprise aujourd'hui libres. « Il serait tout à fait possible de prendre ainsi en charge les enfants en situation de précarité sociale et dont les familles font face à des difficultés alimentaires », suggère Rodrigo Arenas.

« On ne peut pas faire un chantage au

portefeuille »

S'il est vrai que beaucoup de parents ont exprimé leurs craintes sur ce retour à l'école programmé mi-mai, nombreux sont ceux aussi qui, dès le 1er du même mois, vont se retrouver avec une baisse de revenus. Au risque de se positionner dans un arbitrage que dénonce la FCPE : « Choisir entre la santé de ses enfants et de la population... ou ses revenus. » Combien de familles, notamment chez les plus précaires, n'auront pas d'autre possibilité que celle de retourner au travail ? « En France, nous avons une protection sociale », rappelle Rodrigo Arenas. C'est un choix de société. On ne peut pas faire un chantage au portefeuille des parents. Leur dire : retourne à l'usine et remets ton gamin à l'école ou n'y va pas, garde ton gosse et tu auras de l'argent en moins. Ça, ce n'est pas un choix. » ■

par Nadège Dubessay,





EN DÉBAT

Crise sanitaire : le retour des classes populaires ?

rappel des faits L'épidémie de Covid-19 a mis à terre l'économie. Caissières, ouvriers, routiers et autres livreurs à vélo tiennent le pays à bout de bras, démontrant, s'il était nécessaire, leur rôle incontournable dans notre société.

Pourquoi les travailleurs les plus précaires sont également les plus exposés à ce virus ?

Yasmine Siblot Les inégalités sociales explosent depuis le début de cette crise sanitaire, économique et sociale : les inégalités de classe, mais aussi de genre, les inégalités liées à la nationalité ou à l'origine, territoriales, d'âge, de situation familiale, etc. Les membres des classes populaires sont particulièrement touchés par le Covid-19 et les problèmes de santé plus largement, mais aussi par toutes les conséquences de la crise, en termes professionnels, financiers, de logement, scolaires, de prise en charge des personnes fragiles. Ils sont touchés en tant que travailleurs et travailleuses, en tant qu'élèves et parents d'élèves, habitants de logements surpeuplés ou délabrés, personnes âgées isolées, résidents de foyers, étrangers, habitants de zones urbaines où les services publics sont sous-dotés, de zones rurales ou péri-urbaines où les structures médicales font défaut, etc. Pour toutes les familles et personnes qui ont de faibles revenus, qu'ils soient issus du salariat, de prestations sociales ou du travail informel, la situation est très difficile, car les ressources baissent mais les dépenses augmentent. C'est en particulier le cas en Seine-Saint-Denis, et cela touche également les étudiants : une distribution de colis de nourriture a été organisée par des syndicats, le Secours populaire et des militants et bénévoles pour les étu-

dants de Paris-VIII, mon université ; il y a eu plus de 700 demandes en quelques jours.

Gérard Mauger On peut voir dans la situation « extra-ordinaire » créée par cette pandémie l'équivalent d'une expérience de laboratoire. Elle rend visibles des faits essentiels qui échappent à la vision commune du monde social. Ainsi découvre-t-on la hiérarchie de l'utilité sociale des métiers. Elle s'avère à peu près inverse de celle des salaires et du prestige qu'on leur accorde usuellement (leur valeur symbolique). D'abord, bien sûr, les métiers de la santé – y compris les « petits métiers », les plus nombreux, qui n'en sont pas moins indispensables – et leur périphérie, comme les aides à domicile ou celles et ceux qui viennent en aide aux plus démunis. Mais chacun découvre aussi le caractère « vital » des métiers de l'alimentation et de la distribution : des chauffeurs aux livreurs en passant par les caissières de grande surface, sans oublier les femmes de ménage et les éboueurs... Au fond, la pandémie rappelle à ceux qui pensaient pouvoir les oublier les caractéristiques universelles de l'existence corporelle et les nécessités qu'elles impliquent. Parce que ces métiers sont indispensables et incompatibles avec le télétravail, ceux (celles) qui les exercent ne sont pas confiné(e)s et ils (elles) sont donc aussi les plus exposé(e)s au virus. A contrario, la pandémie révèle, s'il en était besoin, l'inutilité de ce que Veblen appelait

la « classe de loisir », « classe oisive » absente de tout travail productif (traders, banquiers, managers, consultants et conseillers de toutes sortes, communicants ou éditocrates, etc.) et la vanité de ses consommations « ostentatoires » (irresponsables, obscènes et, pour tout dire, stupides).

Sarah Abdelnour Les travailleuses et travailleurs précaires sont bien souvent dans des métiers vitaux mais sont paradoxalement mal protégés pour les exercer. Dans cette période de crise, les premiers de cordée sont précisément celles et ceux qui ont été dénigrés, voire réprimés par le gouvernement : soignants, caissières, dockers, postiers, etc., la liste est longue. Et parmi eux, des travailleurs aux missions essentielles. Et pourtant, ces métiers figurent souvent en bas de l'échelle des rémunérations et de la reconnaissance. Si les médecins font exception, le manque d'écoute politique dont ils ont souffert ces derniers temps est néanmoins patent. Pour les autres, leur position subalterne est le résultat paradoxal d'une société de la qualification et du diplôme. Ce qui est essentiel est insuffisamment reconnu. C'est un résultat bien connu pour le travail des femmes, et notamment ce travail du « care » qui consiste à prendre soin des autres, jeunes, malades, personnes dépendantes... Une mission pourtant cruciale, mais bien souvent rabattue sur une prétendue essence féminine, et donc privée d'une vérité

table reconnaissance sociale. Ce qui apparaît tout aussi brutalement, c'est l'écart indécent des rémunérations. Rappelons ici que les 10 % des salariés du privé les mieux rémunérés gagnent 21 fois plus que les 10 % les moins bien payés. Ainsi, les travailleurs subalternes sont les plus mobilisés au travail, mais ce sont aussi les moins bien protégés. Car ils et elles sont peu rémunérés, vivent plus loin de leur travail et dans des logements à plus forte densité, prennent les transports en commun, ont moins accès aux soins médicaux. Et, pour une partie d'entre eux, car ils sont précaires et mal protégés contre les risques comme la maladie. C'est le cas notamment des autoentrepreneurs, chauffeurs et livreurs, qui ne bénéficient d'aucune couverture chômage, d'aucune compensation financière, et sont donc obligés de travailler, en s'exposant au risque, et cela sans indemnités s'ils tombent malades pour les plus récemment inscrits.

Le gouvernement semble découvrir leur rôle essentiel dans notre société. Peuvent-ils alors espérer une plus grande reconnaissance sociale ?

Gérard Mauger Cette fraction des classes populaires, majoritairement féminine et souvent issue de l'immigration, très présente dans les rangs des gilets jaunes, a eu droit à la reconnaissance télévisée du chef de l'État et à celle des éditorialistes, célébrant leur « engagement », leur « dévouement », leur « sacrifice ». S'il fallait croire Emmanuel Macron qui, dans la péroration de son allocution télévisée du 13 avril, reprenait à son compte l'article 1er de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen – « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune » – et semblait se faire un devoir de « donner toute sa force à ce principe », demain, les derniers se-

raient les premiers, les « sales boulets » dont parlait Everett Hughes seraient symboliquement et financièrement revalorisés, ceux qui ne sont « rien » (comme le leur disait récemment Emmanuel Macron) seraient « tout ». Peut-on le croire quand il se dit prêt, lui « le premier », à « se réinventer » ? On ne change pas de convictions, de croyances, d'intérêts, de prédispositions et d'aversions, bref de manières d'être, comme on change de chemise et le voudrait-il que l'univers dans lequel il est pris – ce que Bourdieu appelait « le champ du pouvoir » – se chargerait de le rappeler à l'ordre.

Sarah Abdenour La crise actuelle fait émerger un débat certainement salutaire sur ce qui fonde la légitimité des rémunérations et sur les liens entre utilité sociale et salaire. Ce débat met en lumière la sous-rémunération de métiers essentiels à la survie et à la vie d'une société. Il pourrait aussi amener à questionner le bien-fondé des plus hauts revenus, et à interroger leur sous-contribution au financement des biens collectifs. Comme il pourrait mettre au jour les dangers qu'engendre la privatisation des services publics, et l'exemple américain est en ce sens effrayant. Mais pour que sorte de crise rime avec progrès social, les travailleurs (mais aussi étudiants, chômeurs, retraités) risquent d'avoir à batailler pour défendre un autre projet de société. Pour l'heure, le gouvernement s'entête à prévoir des plans de « rationalisation » dans les hôpitaux, synonyme en novlangue d'austérité et de fermeture de lits. Cet acharnement est absurde quand on sait combien cette gestion par le flux tendu et la pression s'est révélée catastrophique. La gestion néolibérale, qu'on nous présente comme innovante et raisonnable, quand la dépense publique ne le serait pas, est finalement incapable de prendre en charge l'incertitude et de protéger la population

des risques, et se révèle donc clairement irresponsable.

Yasmine Siblot Cette crise rappelle à quel point ces inégalités sont présentes dans notre société, et que les rapports de classes sont à la fois des rapports d'exploitation et des rapports de pouvoir : celles et ceux qui sont les plus exposés aux risques de contamination y sont contraints par des nécessités matérielles et par des relations de subordination, dans un contexte où une partie des employeurs, soutenus par la politique gouvernementale, ne veut pas renoncer à faire travailler une main-d'œuvre qui n'a pas la possibilité de refuser, y compris pour des activités qui ne sont pas nécessaires. Dans les secteurs indispensables ce sont les moins qualifiés qui sont souvent les moins bien protégés : caissières, aides-soignantes, éboueurs, agents de nettoyage, agents de tri à La Poste, aides à domicile, livreurs... Il n'est pas facile de mener des enquêtes sociologiques en ce moment, et ce type d'enquête prend beaucoup de temps, mais de nombreux reportages menés par des journalistes et de nombreux témoignages circulent pour rendre compte de ces situations. Pour ma part, je mène depuis l'an dernier une recherche auprès de migrantes portugaises venues en France lors de la crise de 2008, et qui occupent divers emplois dans le ménage et l'entretien ; j'ai recontacté les personnes que j'ai rencontrées : les plus stables d'entre elles, celles qui sont devenues agents de service dans des institutions publiques, ou qui travaillent chez des particuliers avec de l'ancienneté, peuvent rester chez elles, mais certaines perdent des revenus ; les plus précaires, celles qui travaillent pour des grosses entreprises du nettoyage comme Atalian, et celles qui sont seules en charge de leurs enfants (et parfois de leurs parents), sont contraintes à travailler dans des conditions très mauvaises

ou se retrouvent dans une grande précarité.

Que faire pour que cela se traduise par des actes concrets ?

Sarah Abdelnour Si les travailleurs veulent une revalorisation des bas salaires, une meilleure reconnaissance des métiers essentiels, des statuts d'emploi protecteurs et un financement pérenne des services publics, il va falloir s'organiser pour défendre cet autre projet. Ce moment de crise doit faire l'objet d'analyses politiques, et fournir l'occasion d'une remise à plat et d'un questionnement sur les enjeux écologiques et sociaux. Pour cela, former des collectifs de débat, de résistance est indispensable. Les tenants du retour à la normale seront nombreux. Il faut montrer qu'une autre voie est possible, et il va sans doute falloir éléver la voix pour se faire entendre.

Gérard Mauger Peu importe, à vrai dire, la sincérité ou l'hypocrisie des déclarations philanthropiques et des « bonnes résolutions » du président de la République. Parce qu'elles sont opposables à celui qui les prononce, parce que ce qu'il dit est opposable à ce qu'il fait ou ce qu'il se propose de faire, elles sont une ressource stratégique pour la mobilisation politique et/ou syndicale. Aujourd'hui, la moindre des choses est de donner les moyens de se protéger à celles et ceux qui s'exposent. Demain, il faudra revaloriser les salaires de celles et ceux dont on proclame la « valeur » et qu'on se contente de payer de mots ou, à la rigueur, de primes. Plus généralement, en faisant basculer l'« ordre des grandeurs » communément admis, l'expérience de laboratoire provoquée par la pandémie (et demain par le réchauffement climatique) donne à voir un capitalisme néolibéral mondialisé à bout de souffle... Reste que tout sera fait pour

le réanimer : il faut donc tout faire pour que le Covid-19 en vienne à bout...

Yasmine Siblot Le gouvernement n'a pas pris les mesures nécessaires pour protéger les salariés en réduisant le plus possible les activités à celles qui sont indispensables, en s'assurant que les salariés contraints de travailler disposent de protection, y compris dans le domaine de la santé. On peut douter qu'il en aille différemment à l'avenir. Mais on peut espérer qu'il y ait une reconnaissance au sein de la population. Les soignants sont applaudis tous les soirs, mais des caissières et des éboueurs sont également remerciés. Il y a de nombreuses formes de solidarité, et les syndicats jouent un rôle important. Il faut faire en sorte que ça dure !■

par Sylvestre Rome ,





SOCIAL-ECO

Douai L'austérité ne connaît pas de pause

Le Collectif inter-hopitaux (CIH) de la ville du Nord n'en revient toujours pas. Alors que la pandémie connaît une relative accalmie, ils ont découvert que la direction du centre hospitalier de Douai était plus que jamais en contact avec le cabinet de stratégie Adopale, pour lui fournir des rapports d'activité afin de poursuivre l'élaboration du futur contrat de retour à l'équilibre financier (Cref). Pour les équipes sur le pont 24 heures sur 24, la poursuite de la cure d'austérité est un choc. « Il y a de quoi être surpris, observe un membre du collectif, c'est à l'opposé de ce qu'a déclaré Emmanuel Macron, qui a dit que l'aspect financier n'était pas la préoccupation du moment. Alors qu'on vante l'esprit de solidarité à l'hôpital, ça nous paraît déplacé. »

Dans sa version la plus noire, le premier rapport d'Adopale préconisait

jusqu'à 100 suppressions de lits pour cette structure qui compte 12 millions de dettes cumulées. Aujourd'hui, c'est la piste des suppressions de postes qui semble privilégiée... Alors que cette histoire fait écho au zèle du directeur de l'agence régionale de santé Grand-Est dans le maintien des restructurations à l'hôpital de Nancy, la secrétaire de la CGT du CH de Douai, Karine Classe, prévient : « S'ils continuent sur cette lancée, ça va être très chaud, sachant qu'ils n'ont jamais reparlé de cela dans les instances représentatives du personnel et qu'en plus, la direction essaie de nous supprimer des congés et de nous imposer de ne prendre que huit jours de vacances cet été. »

De son côté, le député PCF du Nord, Alain Bruneel, a tiré la sonnette d'alarme en adressant un courrier à l'agence régionale de santé et inter-

pellé le ministre de la Santé, pour l'heure sans réponse. L'élu communiste n'y va pas par quatre chemins : « C'est un état d'esprit scandaleux. Nous exigeons l'annulation de ce plan et l'embauche de personnels pour aider ceux qui ont suspendu leur mouvement de grève, entamé il y a un an, pour affronter cette crise sanitaire. Ils se donnent à fond, de la femme de ménage au chirurgien, et on veut leur imposer la même austérité qu'avant ! Il faut aussi rouvrir des lits, c'est tout ce qui manque dans cette période. Nous demandons un projet de loi de financement de la Sécurité sociale rectificatif et l'abrogation de la loi "Ma santé 2022". Il faut que le "jour d'après" prôné par le gouvernement soit imprégné du vécu d'aujourd'hui. » ■

par Cécile Rousseau ,





SOCIÉTÉ

Mères isolées

Mères isolées

Au foyer Pauline-Roland, le confinement fait des dégâts

Dans ce centre d'hébergement parisien accueillant des mamans célibataires, 123 femmes et enfants vivent, depuis la mi-mars, enfermés dans leur chambre exiguë. Témoignages entre épuisement, angoisses et combativité.

C'est le plus ancien foyer pour femmes avec enfants de Paris. Fondé en 1889, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Pauline-Roland, situé dans le 19e arrondissement, est aujourd'hui un austère bâtiment rectangulaire de neuf étages construit dans les années 1970. Quarante-quatre mères et soixante-dix-neuf enfants y résident à plein temps, contraints par le confinement de rester dans des chambres de 15 à 20 mètres carrés. « Ces espaces ne sont pas destinés à être des lieux de vie, c'est ça qui pose problème », souligne Sandrine Beziel, l'assistante sociale. « C'est tellement difficile. Les chambres sont trop petites », confirme Nala, qui vit là avec ses deux enfants de 2 et 3 ans. Avec le virus, tous les espaces collectifs ont dû être fermés. Finies aussi les visites. Seule échappatoire, la courette attenant au bâtiment, mais qui ne

peut être utilisée que par une famille à la fois. Malgré les encouragements de l'équipe, la majorité des résidentes, effrayées pour la santé de leurs enfants, se refusent à sortir dehors.

« À l'annonce du confinement, il a d'abord fallu expliquer, rassurer. Une réorganisation totale a aussi été nécessaire », explique Marie Lafont, directrice du pôle femmes-familles et jeunes qui regroupe 4 centres d'hébergement du centre d'action sociale de la ville de Paris. Pas simple avec une équipe réduite de 20 membres. Pour éviter la promiscuité, le réfectoire n'est plus accessible. Par étage, les résidentes viennent désormais chercher leurs plateaux, une à une. Les membres de l'équipe passent les récupérer deux fois par jour. « L'occasion de transmettre des messages de prévention, mais aussi d'assurer une veille sanitaire et sociale, et de prévenir les conflits dans les étages qui peuvent s'accroître avec la promiscuité », explique Sandrine Beziel. Au fil du temps, les difficultés psychologiques des résidentes sont devenues plus saillantes.

La « continuité pédagogique » est une grosse source d'angoisse. « Pour beaucoup, le français n'est pas la langue maternelle. Elles voient bien qu'elles n'arrivent pas à aider leurs

enfants et s'inquiètent », explique Amélie Piedbout, une éducatrice. Après avoir perdu les bénévoles – trop âgés – qui faisaient du soutien scolaire, le CHRS a mis en place un système avec des volontaires. Insuffisant toutefois pour pallier le manque d'école. Un élan de solidarité s'est alors créé. « En élémentaire et en maternelle, les directrices ou les enseignants viennent déposer les devoirs », explique Amélie Piedbout. Les parents des camarades de classe se sont aussi mobilisés. « Avec la FCPE, on a organisé un système de parrainages pour que chaque enfant ait un parent d'élève au téléphone qui puisse l'aider à faire ses devoirs », explique Léonor, une maman qui accompagne une petite fille en CP.

Mais, sans wifi dans le bâtiment, aider n'est pas simple. Emmaüs Connect a bien distribué 20 ordinateurs pour les enfants et des rechargeables pour les mamans. Il n'empêche : les sites pédagogiques pour faire du sport, écouter des histoires ou apprendre en s'amusant restent inaccessibles.

Dossier réalisé par

Camille Bauer ■

par Camille Bauer,





SOCIAL-ECO

L'Hôtel-Dieu dans l'enfer du démantèlement

Pour faire face à la crise sanitaire, syndicats et personnel exigent la réquisition du plus ancien établissement de soins parisien, aujourd'hui cédé en partie au privé.

Le plus ancien hôpital parisien est l'ombre de lui-même. Alors que la crise sanitaire frappe durement l'Île-de-France, le service des urgences de l'Hôtel-Dieu a été fermé le 18 mars, pour être remplacé par un centre de dépistage du coronavirus à destination du personnel soignant. Une décision incompréhensible pour Gérald Kierzek, médecin urgentiste sur place : « C'est complètement lunaire. On exfiltre les gens en TGV dans toute la France alors qu'on pourrait rouvrir le service, les lits et le scanner. Depuis sa création, cet hôpital a historiquement pris en charge toutes les épidémies. »

« Un scandaleux mensonge »

De nombreuses voix syndicales et politiques s'élèvent pour demander la réquisition de cette vénérable institution pour désengorger Paris et ses alentours (1). Force ouvrière estime que la structure pourrait ainsi « aider à prendre en charge des centaines de patients Covid + ». Même la maire de la capitale, Anne Hidalgo, s'est montrée favorable à cette initiative. Mais le directeur général de l'AP-HP, Martin Hirsch, lui a pour l'instant opposé une fin de non-recevoir, prétextant que les circuits de fluides n'étaient pas opérationnels dans l'hôpital. « Un scandaleux mensonge » pour la CGT,

qui a constaté, le 6 avril, que les circuits d'oxygène et d'air fonctionnaient dans deux unités de soins. Comme le précise Christophe Prudhomme, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France (Amuf) et représentant du syndicat : « Il a aussi dit que les bâtiments ne sont pas conformes en termes de normes incendie, or, c'est le cas de 30 % des édifices de l'Assistance publique. C'est le discours typique de cette nomenclatura politico-administrative qui s'accroche au monde d'avant. »

Depuis des années, l'AP-HP n'a eu de cesse de démanteler ce site de 60 000 m², à deux pas de Notre-Dame de Paris. Après avoir réduit les capacités des urgences en 2013, malgré une lutte syndicale de longue haleine, exfiltré des services comme l'ophtalmologie, il y a un an, la direction lui a porté l'estocade. En accord avec la Mairie de Paris, elle a procédé à sa vente à la découpe. Un tiers de la surface a donc été cédé à la société Novaxia pour une durée de 80 ans contre 144 millions d'euros. Un pôle santé, un pôle solidaire et une offre de commerces et de restauration vont désormais occuper 20 000 m². À mille lieues de ses missions de service public, un restaurant gastronomique, un café et ou encore des magasins sortiront de terre d'ici à

2025...

« Ils préfèrent tout vider, tout vendre »

« En 2014, on leur avait proposé un projet pour que les urgences puissent accueillir spécifiquement les patients étrangers, développe Christophe Prudhomme, on était en lien avec des compagnies d'assistance médicale, cela permettait de garder de l'activité, mais ils ont refusé. Ils préfèrent tout vider, tout vendre, sur le modèle de ce qui s'est passé avec les Hôtel-Dieu de Marseille et de Lyon qui sont devenus des palaces 5 étoiles. » Sacré par des coupes claires à la chaîne, offert sur un plateau au privé, l'Hôtel-Dieu doit pour tous revenir à sa vocation initiale. Pour Gérald Kierzek, on est hélas loin du compte : « Cette crise du Covid met en lumière l'échec de quinze ans de politique hospitalière et on continue sur cette lancée ! On n'a pas assez de lits à l'Assistance publique pour réussir le déconfinement, mais on privilégie des partenariats avec les hôtels pour accueillir les patients. » C. R. ■

(1) Le lien Internet vers la pétition : <http://chng.it/94L5LFdV>

par Cécile Rousseau,





SOCIÉTÉ

Aide alimentaire 39 millions d'euros de rallonge Industrie 8 500 respirateurs fabriqués... pour rien ? Libertés Un couvre-feu « discriminatoire » à Nice

Destinée aux familles dont la chute de leur activité et de leurs revenus ne leur permet plus de se nourrir correctement, une enveloppe de 39 millions d'euros a été débloquée hier par la secrétaire d'État chargée de la lutte contre la pauvreté, Christelle Dubos. 25 millions serviront à l'achat de denrées pour des associations chargées de l'aide alimentaire, qui, ces dernières semaines, peinent à faire face à la hausse des demandes. Les 14 autres millions d'euros seront distribués sous forme de chèques d'urgence alimentaire, par les centres communaux d'action sociale (CCAS), aux familles en difficulté. En métropole, les territoires les plus concernés sont Marseille, Lyon, et surtout la Seine-Saint-Denis, qui concentrera 2,6 millions d'aides pour 25 000 foyers, auxquels un montant de 105 euros sera attribué sous forme de chèques utilisables dans les supermarchés pour l'achat de produits de première nécessité. E. B.

L'annonce avait fait grand bruit. Le 31 mars, Air Liquide, PSA, Valéo et

Schneider Electric officialisaient un consortium inédit capable de produire, en un mois et demi, 10 000 respirateurs pour faire face à la crise. Mais, ce jeudi, une enquête de la cellule investigation de Radio France est venue ternir l'histoire. La grande majorité de ces respirateurs (8 500) ne sont d'aucune utilité en salle de réanimation. En cause, le modèle proposé par Air liquide et validé par le ministère de la Santé : l'Osiris 3, un respirateur qu'« on utilise dans les ambulances, mais pas dans les salles de réanimation », notent les auteurs de l'enquête. Interrogé, Yves Rebiffat, anesthésiste et réanimateur à Nantes, estime même qu'il y a un risque mortel pour les patients et explique que, pour les malades du Covid, « Il faut des respirateurs performants ». Ulcérée, la CGT PSA accuse les directions des quatre géants industriels d'avoir « menti » et exige « que la fabrication soit immédiatement réorientée vers les respirateurs médicaux qui serviront aux malades du Covid 19 ». M. d'A.

Non, Christian Estrosi, le maire LR de

Nice, ne peut pas imposer un couvre-feu stigmatisant les quartiers populaires. C'est, en substance, le sens du discours de la section niçoise de la Ligue des droits de l'homme (LDH), qui dénonce un arrêté municipal « très ciblé et discriminatoire ». La mairie interdit aux habitants de neuf quartiers de sortir à partir de 20 heures, contre 22 heures dans le reste de la ville. « Comme par hasard, ce sont les plus en difficulté », a fustigé Henri Busquet, président de la section niçoise de la LDH. Avec cette stigmatisation indirecte, on est dans le symbole, dans l'acte politique. Indirectement, ça peut suggérer que les habitants de ces quartiers sont responsables de l'expansion du coronavirus. » L'association avait saisi le tribunal administratif de Nice, qui a validé, mercredi 22 avril, l'arrêté municipal. Au lendemain de cette décision, elle a déposé un appel devant le Conseil d'État. L. R. ■

par Lola Ruscio, Marion D'Allard, Eugénie Barbezat,





EN DÉBAT

« Le virus a mis le feu, mais la poudre a été répandue par un demi-siècle de capitalisme »

Dans le Trou noir du capitalisme, l'économiste se réclamant de Marx, Polanyi et Keynes dresse un tableau critique du capitalisme contemporain et détermine les voies de bifurcation possibles dans lesquelles l'humanité se trouve dans l'obligation de s'engager d'urgence face à la crise sociale, économique, environnementale actuelle.

Que signifie la qualification de « trou noir » pour analyser le capitalisme mondial aujourd'hui ?

Jean-Marie Harribey Je procède à une analogie avec les trous noirs découverts par les astrophysiciens. Un trou noir est un corps astrophysique dont le noyau absorbe toute matière et tout rayonnement lumineux à cause de sa force gravitationnelle. On le dit noir parce qu'aucune lumière provenant de lui ne peut nous parvenir. En ce début de XXI^e siècle, le capitalisme mondialisé a porté sa logique d'extension jusqu'à vouloir tout engloutir, de la moindre activité humaine jusqu'aux éléments naturels et tout le vivant, en passant par les connaissances. Engloutir, c'est-à-dire tout soumettre à la loi de la rentabilité, du profit et de l'accumulation du capital. Tout est promis à la marchandisation. Et pour cela, des droits de propriété doivent être instaurés sur toutes matières, naturelles ou produites, ou, sinon, sur leur usage, comme celui de l'air pour y envoyer sans retenue des gaz à effet de serre modifiant le climat.

Pourquoi insistez-vous sur le fait que « c'est bien le capitalisme qui est en crise » et non pas le « productivisme », en général, ou le « néolibéralisme » en particulier ?

Jean-Marie Harribey Dans la première partie de mon livre, que j'an-

nonce comme résolument marxienne parce que, utilisant les outils théoriques critiques de Marx, je montre que ce qui fait la spécificité de la crise mondiale actuelle, c'est la conjonction inédite dans l'histoire humaine (et donc du capitalisme) de contradictions sociales et écologiques qui minent la rentabilité du capital et donc la dynamique même de l'accumulation. D'un côté, malgré l'essor de nouvelles techniques, de l'informatique, de la robotique, le capital ne réussit pas à faire croître significativement la productivité du travail. Pire, cette productivité connaît une progression qui diminue d'année en année partout dans le monde. En moyenne, elle ne dépasse guère plus, dans les pays développés, 1 % par an. Or, au final, c'est toujours la productivité du travail qui commande la rentabilité du capital dans un contexte donné du rapport de forces. D'un autre côté, le gigantisme du productivisme et du consumérisme saccage la planète, épouse ou pollue les ressources et modifie le climat. Le capitalisme se heurte donc à des limites infranchissables. Pour ne prendre qu'un exemple, le taux de retour énergétique (énergie produite par rapport à l'énergie utilisée pour la produire) décline pour toutes les énergies fossiles. Alors, la conjonction de l'impossibilité de pousser l'exploitation de la force de travail jusqu'au point où les marchandises ne peuvent plus trouver suffisam-

ment de demandeurs avec l'impossibilité de pousser l'exploitation de la nature au-delà des limites de la Terre explique le caractère systémique de la crise du capitalisme. Il ne reste plus à celui-ci que la fuite en avant de la financiarisation, surfant sur le grossissement d'un capital fictif qui est, tôt ou tard, frappé de nullité. La dynamique même du capitalisme est contradictoire avec une responsabilité sociale et écologique parce qu'elle ne peut durer qu'en exploitant les humains et la nature. C'est dans ce contexte-là que survient la pandémie du Covid-19, qu'il faut prendre comme un déclencheur de catastrophe mais non comme la cause profonde de celle-ci. Le virus a mis le feu à la poudre, mais la poudre avait été répandue par un demi-siècle d'un capitalisme de plus en plus dément, c'est-à-dire conforme à son « idéal type ». Nous sommes davantage dans la période du capitalocène que dans celle de l'anthropocène qui dédouane la logique du système et qui place abusivement tous les humains à égalité de responsabilité dans la dégradation écologique.

Vous référant à la fois à Marx, Polanyi et Keynes, vous mettez en avant la nécessité d'engager diverses « bifurcations possibles » pour sortir de l'impasse historique actuelle. Quelles sont-elles ?

Jean-Marie Harribey La première

partie de mon livre appliquait les concepts de Marx pour comprendre cette réalité. La seconde tire parti de l'avertissement prémonitoire de l'anthropologue Karl Polanyi au milieu du XXe siècle : si le travail, la terre et la monnaie étaient marchandisés, ce serait la mort de la société. Alors, j'esquisse trois voies pour sortir de la nasse et amorcer une grande bifurcation : réhabiliter le travail, instituer les communs et socialiser la monnaie. Réhabiliter le travail, c'est dire que, parce que le travail est « vivant », il est central dans la vie des individus, pour leur intégration dans la société et par son rôle de médiateur de relations sociales. Il est central aussi, bien sûr, dans la production de valeur économique, et la répartition de celle-ci est un indicateur-clé de l'état du rapport de forces avec le capital. Or, le capitalisme dans sa phase néolibérale, parce que les ressorts de sa rentabilité étaient grippés, n'a eu de cesse que de dévaloriser le travail, amoindrir ses droits et exiger des travailleurs qu'ils adhèrent aux objectifs de l'entreprise pour servir des dividendes aux actionnaires. Il s'ensuit que réhabiliter le travail reposera sur trois moyens principaux. Le premier est que les salaires et les prestations sociales ne progresseraient jamais moins vite que la productivité du travail, une fois que le chômage est drastiquement abaissé par la réduction du temps de travail. Le deuxième moyen est la restauration d'un droit du travail protecteur. Le troisième est l'instauration de la démocratie dans les entreprises, par la création de conseils économiques et sociaux, de telle sorte que le pouvoir de décision du type de production, des investissements, des conditions d'emploi et de travail soit dissocié de la propriété du capital. Les finalités du travail seraient redéfinies pour cerner quels sont les besoins essentiels à satisfaire et les activités vraiment utiles. On rejoint alors le deuxième volet des bi-

furcations. Celui-ci concerne l'institution des « communs » de façon à mettre en cohérence les objectifs sociaux et les objectifs écologiques de transformation de la société. La notion de commun(s), utilisée au singulier et au pluriel, vise, d'une part, à renouveler de fond en comble la conception traditionnelle des biens publics et des services collectifs. Il s'agit de transformer le mode de gestion de ce qui est aujourd'hui réalisé sous l'égide de l'État et des collectivités territoriales pour en faire une chose commune autogouvernée et autogérée par les populations concernées au plus près possible de leur existence. Ce n'est pas une mise en cause de la propriété publique mais c'est la transformer pour qu'elle devienne véritablement sociale. D'autre part, il s'agit de donner le statut de biens communs à tous les éléments essentiels à la vie, qui doivent être soustraits à la marchandisation. Cela concerne les ressources naturelles comme l'eau, l'air, le vivant, tout ce que Polanyi désignait par « la terre », ainsi que les connaissances, les institutions sociales donnant accès à l'éducation, à la protection sociale. L'objectif est donc double : instituer une gestion commune de biens érigés au rang de communs.

Pouvez-vous préciser ce que vousappelez la « socialisation de la monnaie » et nous indiquer ce que seraient ses mécanismes ?

Jean-Marie Harribey Oui, c'est le troisième volet du triptyque de la grande bifurcation. Le capitalisme néolibéral a procédé à une sorte de privatisation de la monnaie, qui est pourtant une institution sociale à part entière. Dans le cadre de la liberté qui a été accordée aux capitaux de circuler dans le monde et du développement sans entrave des marchés financiers, le rôle dévolu aux banques centrales a été, depuis quarante ans,

de veiller à la stabilité de la rente financière. C'est particulièrement vrai pour la Banque centrale européenne (BCE), rendue totalement indépendante du reste de la société et du pouvoir politique. Ce dogme est en train heureusement de voler en éclats. Aujourd'hui, on peut et on doit resocialiser la monnaie, c'est-à-dire retrouver la maîtrise du crédit et donc de la création monétaire pour financer les énormes investissements de transition écologique. La crise du coronavirus montre à quel point on a besoin d'un pôle bancaire public, d'un contrôle social sur celui-ci et d'une banque centrale qui soit celle de l'ensemble de la société. Au lieu d'obliger les États à emprunter sur les marchés financiers soit directement, soit indirectement via le Mécanisme européen de stabilité, la BCE devrait financer directement les dépenses publiques. C'est-à-dire étendre ce que la Banque d'Angleterre vient de décider pour financer les seules dépenses liées au redémarrage de l'économie paralysée par la pandémie. Ainsi, on utilise l'énorme avantage d'une banque centrale qui, seule, a la possibilité de créer à volonté de la monnaie s'il faut effectuer des dépenses et des investissements publics essentiels. Le risque d'inflation est nul lorsque des forces de travail et des équipements productifs sont inemployés et donc disponibles.

Un autre des points sur lesquels vous insistez est le caractère nécessairement démocratique et pluriel que doivent prendre les chemins de l'alternative que vous appelez de vos vœux. Pourquoi ?

Jean-Marie Harribey Parce que les chemins de la révolution aboutissent à des impasses quand elle n'est pas pensée comme un processus démocratique. C'est toute la leçon du XXe siècle. C'est en ce sens que la planification de la transition écologique

et sociale peut servir de boussole de transformation. Loin d'une étatisation de l'économie et d'une centralisation des décisions, la planification peut prouver son efficacité si elle s'insère dans le processus de socialisation, c'est-à-dire de remise dans les mains de collectifs de travailleurs et de citoyens des décisions d'orientation de la vie collective. L'épidémie du Covid-19 a mis sur la table ce qu'on croyait impossible : distinguer les besoins essentiels des futiles ou nocifs, et donc désigner quelles sont les activités les plus utiles à la société : produire du soin par des soignants ou de la publicité par des agences de com, produire de l'éducation par des enseignants ou de l'e-commerce sur des plateformes, mener de la recherche scientifique ou

de la spéculation par des traders ? En bref, le confinement vient de prouver que la vraie richesse, ce n'est pas la marchandise et sa valeur d'échange, mais la valeur d'usage des biens et services essentiels.

La crise sanitaire mondiale actuelle ne met-elle pas également en évidence la nécessité d'une réponse universelle concrète, en opposition à la dérive mortifère du capitalisme ?

Jean-Marie Harribey La mondialisation capitaliste est en cause. Elle a abouti à un désastre social, écologique, économique et aujourd'hui sanitaire. Et elle nous menace de déflagrations géopolitiques, voire guerrières. Tout ce qu'elle a construit doit

être démantelé : circulation effrénée des capitaux, marchés dérégulés, droits fondamentaux de la personne humaine bafoués, notamment ceux des migrants. L'heure est à la construction de solidarités et de coopérations aux échelons régionaux, à la restauration d'une régulation internationale sous l'égide de l'ONU, dont les décisions doivent être respectées. Les scientifiques donnent l'exemple d'une coopération pour le « bien commun » : c'est le cas des climatologues du Giec, c'est celui de tous les virologues qui échangent en ce moment leur savoir librement, hors de toute contrainte de brevets lucratifs. ■

par Jérôme Skalski,





POLITIQUE

« Le macronisme a perdu sa capacité à incarner la stabilité »

LaREM peut-elle encore prétendre au « parti de l'ordre » ? Pour Luc Rouban, chercheur au Cevipof, la mauvaise gestion de l'épidémie affaiblit la formation présidentielle et fait réémerger le clivage gauche-droite. Entretien.

À écouter Emmanuel Macron, on a la sensation d'une mue du macronisme, avec un retour à l'État, aux services publics. En revanche, lorsqu'on regarde le détail de sa politique de crise, on observe qu'il est hors de question de revenir à l'ISF, mais qu'on réfléchit à contourner les 35 heures. Le gouvernement peut-il véritablement changer son logiciel ?

Luc Rouban Il y a deux niveaux de réponse à cette question. Quand on regarde les mesures budgétaires qui sont prises actuellement, on n'a pas l'impression qu'il y ait une réorientation à gauche du macronisme, c'est certain. Ni d'ailleurs une nouvelle réorientation envers les services publics. Mais ça, c'est ce que décide maintenant l'Élysée. Ce qui mute, en revanche, ce sont les attentes des électeurs. La dernière vague du baromètre de la confiance en politique du Cevipof montre qu'il y a une augmentation de la demande de protectionnisme économique et de retour de l'État dans tous les électeurats, y compris les libéraux qui votent Macron ou chez l'électorat de François Fillon. Par exemple, la demande de protectionnisme est passée de 24 % à 35 % chez les électeurs de LaREM, entre février et avril. Il faut être très attentif aux demandes des seniors, qui sont ceux qui votent le plus, jusqu'ici plutôt favorables à Macron. Eux vont avoir un besoin fort d'être rassurés, alors que le néolibéralisme mondialisé a montré ses limites.

Donc, notez qu'il y a un fossé entre ce que fait le gouvernement et ce qu'attende plus en plus son propre socle électoral, dont les demandes sont en mutation avec la crise. Reste à savoir comment cette attente d'État et de services publics va se décliner, sur le mode de la gauche ou de la droite.

Mais le macronisme, parce qu'il a un socle électoral mouvant, n'a-t-il pas la capacité de s'adapter aux nouvelles demandes ?

Luc Rouban Il y a des limites aux acrobaties ! Emmanuel Macron ne peut pas se renier sur tout ce qu'il a mis en avant durant la première partie de son quinquennat. Or, ces mêmes valeurs ont été mises à mal par la crise : l'Union européenne, qui est constamment mise en avant par les macronistes, a été aux abonnés absents, les États ont privilégié des réponses nationales, on a vu l'importance des services publics, etc.

Vous anticipiez donc un retour du clivage gauche-droite dans le futur paysage politique ?

Luc Rouban Cette demande de retour à l'État, de protection, peut permettre à une certaine droite conservatrice, sur un mode plutôt gaulliste social, séguiniste, de se repositionner. Tout comme à une certaine gauche gestionnaire, socialiste ou communiste, qui défend l'idée des services publics et de l'État social. Face à un retour de la droite et de

la gauche traditionnelles, Emmanuel Macron n'aurait que peu de marge de manœuvre pour éviter l'effondrement électoral. Il faut rappeler qu'il a été élu par défaut, avec un électorat composite, avec essentiellement des électeurs socialistes. Pour ratisser large, il lui reste à jouer la carte du gouvernement de crise, toujours au-dessus du clivage gauche-droite. C'est ce qu'il a commencé à faire. Il agite également la menace populiste, en se présentant comme la seule solution face à elle. Mais encore faut-il que ce discours fonctionne encore. Le principal problème d'Emmanuel Macron, c'est qu'il a été élu en vendant l'efficacité politique, une sorte de formule miracle, pragmatique, managériale, au-delà des clivages partisans. Or, les enquêtes d'opinion sont sans appel : dans cette crise, la gestion gouvernementale apparaît comme inefficace, sans préparation. Il est donc affaibli sur son principal argument électoral. La logique du libéralisme managérial, c'est aussi ça : quand vous cessez d'être efficace, on vous dégage. Au fond, le macronisme est déstabilisé dans sa capacité à incarner la stabilité et la sécurité politiques. Après, pour que les rapports de forces changent vraiment, il faut que des leaders puissent réémerger, à droite comme à gauche. Des figures à même de rassurer, comme Xavier Bertrand ou François Baroin à droite, ou Bernard Cazeneuve ou Martine Aubry pour le Parti socialiste, peuvent tirer leur épingle du jeu.

Vous ne croyez pas que le Rassemblement national puisse sortir renforcé de la crise ?

Luc Rouban Non, je n'y crois pas trop. Voter RN représente un saut dans l'inconnu, une aventure politique. Certes, il va y avoir sans doute une demande d'extrême droite, populaire, de fermeture des frontières nationales. Mais, dans la crise qui vient, l'obsession ne va pas être les migrants et l'immigration ; la demande principale sera celle de sécurité économique. Or, le RN n'est pas

compétent en matière économique.

Vous parliez de la demande d'efficacité politique, notamment chez l'électorat de la République en marche. Est-ce qu'il n'y a pas un risque de durcissement du gouvernement, vers davantage d'autoritarisme ?

Luc Rouban L'exécutif peut en effet instrumentaliser la crise pour geler tout le reste, mais il ne faut pas oublier que vont arriver très vite des élections. Donc, ce sera impossible

d'éviter le débat politique au nom de la crise. Le chef de l'État et le gouvernement vont devoir rendre des comptes. La République en marche est un parti sans ancrage territorial, sans élus locaux, donc d'une grande faiblesse. Le parti présidentiel n'a pas de filet de sécurité. S'il y a une déconvenue pour Emmanuel Macron, c'est toute la formation qui est menacée. ■

par Cyprien Caddeo,





ÉVÉNEMENT

Muriel Pénicaud se met tout le monde à dos

Accusée de se soucier davantage des intérêts économiques des employeurs que du bien-être des travailleurs, la ministre du Travail est décriée jusque dans les syndicats les plus modérés.

«Muriel Pénicaud est la pire ministre du travail depuis la Libération.» Ce tweet impitoyable est signé Manuel Bompard, eurodéputé insoumis. Il reprend en fait les propos d'un inspecteur du travail du syndicat FSU, Pierre Mériaux, qui, dans une vidéo du 10 avril, dresse un portrait au vitriol de l'ex-DRH de Danone. Et le syndicaliste n'y va pas avec le dos de la cuillère : *«Elle n'est pas ministre du Travail, elle est ministre du CAC 40.»*

Les principaux syndicats de l'inspection du travail n'ont, certes, pas attendu la crise du Covid-19 pour avoir une dent contre leur ministre de tutelle. Mais ces dernières semaines n'ont rien arrangé. Et l'image d'une ministre plus soucieuse des intérêts économiques que de ceux des employés s'est engrangée chez ses détracteurs. Exemple avec son récent clash, en mars, avec les principales fédérations d'employeurs du bâtiment, prêtes à stopper les chantiers au nom de la protection des employés. Une décision inconcevable pour Muriel Pénicaud, qui les a invités à poursuivre l'activité. *«C'est le patronat du BTP qui défendait le mieux les salariés !»* ironise Pierre Mériaux dans sa vidéo.

«Bâton»

Autre critique, dans les rangs syndicaux : la ministre, qui se fait le chantre du dialogue social, est accusée de ne pas toujours manier cet art avec brio. *«Lorsque s'est posée la*

question des droits de retrait, au début de la crise, le ministère n'a pas montré l'exemple, on a bien vu que le dialogue social n'était pas là», pointe Fabrice Angei, du bureau confédéral de la CGT. Début mars, les propos de Pénicaud, expliquant qu'il y avait *«extrêmement peu de cas où le droit de retrait [était] justifié»*, avaient fait bondir plus d'un syndicaliste. *«Le ministère a fait le choix de ne pas trop contraindre les employeurs, au détriment de la santé des salariés»,* abonde une autre secrétaire confédérale cégétiste, Céline Verzeletti.

A lire aussi*«Si un dialogue social de qualité est la condition à la reprise, on va attendre...»*

Au sein de la centrale de Philippe Martinez, les critiques pleuvent : *«Elle manie toujours le bâton, est en permanence sur l'injonction à repartir au boulot au plus vite»*, s'agace une responsable de fédération. *«Elle devrait se concentrer sur l'intitulé de son ministère, qui est le Travail, et pas l'Economie et les Finances»*, taclait, fin mars dans *Libération*, Yves Veyrier, le numéro 1 de FO, très critique à l'égard des dérogations adoptées par le gouvernement pour modifier le code du travail. *«A mélanger les genres, on arrive à des contradictions.»* Habituelle des bafouillages et lapsus sur les plateaux télé et radio, la ministre, issue de la société civile, paye aussi sa communication jugée parfois hasardeuse.

A lire aussi Face aux pressions de Pénicaud, des inspecteurs du travail se rebiffent

«La critique est aisée mais l'art est difficile. On traverse une crise historique, sans précédent. Ce que le ministère a mis en place depuis le début de la crise me paraît à la fois agile et pertinent», tempère Guillaume Trichard, secrétaire adjoint de l'Unsa. *«Le ministère est plutôt réactif dans cette crise»,* souligne aussi un responsable de la CFDT. En revanche, poursuit-il, *«la ministre n'a pas forcément toujours la faculté de mettre des rondeurs là où il faut. Et elle est assez perméable aux revendications du Medef».*

Colère

Résultat : même avec les syndicats pourtant plus habitués à la négociation qu'aux coups de gueule, les tensions sont parfois palpables. En 2019, la réforme de l'assurance chômage menée par Muriel Pénicaud a ainsi mis en colère Laurent Berger, le numéro 1 de la CFDT. Plus récemment, le cédétiste a aussi haussé la voix pour réclamer la reconnaissance du Covid-19 en maladie professionnelle pour tous les salariés exposés. Sans convaincre la ministre du Travail, qui a confirmé mercredi que cette reconnaissance ne serait pas automatique. De quoi nourrir, encore, quelques griefs contre elle. ■

par Amandine Cailhol





ÉVÉNEMENT

Face aux pressions de Pénicaud, des inspecteurs du travail se rebiffent

La tension est montée d'un cran depuis la mise à pied d'un inspecteur puis la plainte de syndicats auprès de l'OIT contre l'exécutif.

C'est peu dire que depuis l'arrivée de Muriel Pénicaud au ministère du Travail, en 2017, ses relations avec les inspecteurs du travail n'ont jamais été au beau fixe. Un dialogue quasi inexistant et le maintien d'une politique de contrainte des effectifs (2 100 inspecteurs veillent chacun à la sécurité de plus de 8 000 salariés) n'ont pas aidé. Mais voilà qu'à la faveur de la crise du Covid-19, la situation s'envenime pour de bon. L'enjeu n'est pas mince : il s'agit de l'indépendance des inspecteurs, garantie par les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), signées par la France.

Après avoir couvé pendant un mois, le conflit s'est cristallisé pour de bon autour du 16 avril. Se sont alors succédé la mise à pied d'un inspecteur du travail et une plainte contre l'exécutif déposée auprès de l'OIT par quatre syndicats : CGT, CNT, SUD et FSU. «*Certes, le coronavirus est une situation inédite, mais cela n'autorise pas à s'asseoir sur l'état de droit, les conventions internationales et le code du travail, et pourtant, c'est ce que fait le gouvernement*», dénonce Pierre Mériaux, représentant FSU au sein du ministère.

Si les deux événements sont presque concomitants, ils ne sont pas directement liés l'un à l'autre. La saisine de l'OIT résulte de plusieurs semaines de montée en tension autour de l'exigence, affichée par Pénicaud, de poursuivre l'activité autant que faire se peut. Quitte, selon plusieurs syn-

dicats, à mettre en danger la santé des salariés - comme lorsqu'elle a accusé, dès la première semaine de confinement, les entreprises de BTP et leurs fédérations de «désastisme» en constatant que nombre de chantiers étaient à l'arrêt.

Dans leur plainte, les syndicats reprochent à la Direction générale du travail (DGT) d'avoir émis quatre notes et instructions restreignant le pouvoir des inspecteurs. Ainsi, le 17 mars, les agents apprennent que «*le système d'inspection du travail doit contribuer à la diffusion [...] des informations utiles pour faciliter la continuité de l'activité des entreprises ou leur permettre d'accéder aux dispositifs de soutien prévus par les pouvoirs publics*». Manière, selon les syndicats, d'éclipser la mission prioritaire des inspecteurs : vérifier que les salariés ne pouvant pas télétravailler sont protégés.

«Dissuader»

De même, écrit la DGT pour limiter les sorties des inspecteurs, «*les interventions sur site doivent être limitées aux situations pour lesquelles un contrôle sur place est indispensable*». Sont notamment prévues les situations d'accidents du travail graves ou mortels, d'atteintes aux droits fondamentaux ou encore celle où un droit d'alerte aurait été lancé par des salariés. Un cadrage du champ d'intervention qui «*nous semble contraire aux dispositions de la convention n°81 de l'OIT*», écrivent les syndicats, rap-

pelant que cette dernière autorise les inspecteurs «*à pénétrer librement, sans avertissement préalable, à toute heure du jour et de la nuit, dans tout établissement assujetti au contrôle de l'inspection*». Cette prérogative serait aussi entravée par le fait que dans sa note du 30 mars, la DGT demande aux agents d'informer leur hiérarchie de la date et de l'heure à laquelle ils comptent se rendre dans une entreprise pour la contrôler. Avec pour finalité de «*dissuader les inspecteurs de faire des démarches*», avance Céline Verzeletti, du bureau confédéral de la CGT.

Pour le ministère du Travail, qui se dit prêt à répondre «*point par point*» devant l'OIT - qui n'a pas le pouvoir de sanctionner mais peut pointer du doigt publiquement -, le sens de ses instructions ne consiste pas à «*empêcher les agents d'agir mais à les protéger en priorisant les interventions et en mettant en œuvre des modalités d'action efficaces. Le ministère est un employeur comme un autre, il est tenu d'assurer la sécurité de ses agents*», fait-on valoir auprès de Libé. Position réitérée publiquement par Pénicaud devant l'Assemblée mercredi soir.

Enfin, selon la plainte déposée auprès de l'OIT, les nouvelles directives nationales se traduirait par des pressions directes sur les inspecteurs. Quelques exemples avancés par Julien Boeldieu, de la CGT : «*Des collègues ont été menacés de retrait de leur attestation de déplacement parce*

qu'ils avaient utilisé des courriers types que la CGT avait rédigés au début du confinement. D'autres ont reçu des courriers de leur hiérarchie après des plaintes des employeurs. Une collègue a été obligée de présenter des excuses à une entreprise et d'envoyer un courrier qu'elle n'avait pas rédigé elle-même.» Une adresse mail a été ouverte par les syndicats pour faire remonter ces pressions. «*On a plus de 50 signalements*», affirme Pierre Mériaux. Réponse du ministère : «*Ce ne sont pas des pressions mais des rappels aux instructions de l'autorité centrale du travail.*»

«42 mises en demeure»

Signe tout de même que le conflit est maintenant pris au sérieux : mercredi, le ministère du Travail a publié un communiqué vantant un bilan de «42 mises en demeure» adressées à des

entreprises pour les enjoindre à mettre en œuvre les prescriptions sanitaires. Et a annoncé qu'il était désormais demandé aux agents «*d'accroître les interventions sur site*». Cela suffira-t-il ? Une semaine après que la mise à pied d'un inspecteur du travail de la Marne a été rendue publique, la colère suscitée n'est pas retombée, au contraire - une pétition de soutien a récolté près de 100 000 signatures. Connue pour ses engagements syndicaux à la CGT, cet inspecteur avait pris l'initiative, quelques heures avant, de saisir un tribunal judiciaire en référé pour obliger une association d'aide à domicile de Reims à équiper ses salariés d'un meilleur matériel de protection. «*Il a considéré, voyant que les salariés intervenaient directement sur les personnes, qu'il leur fallait des masques, des charlottes, des blouses à changer à chaque usager*», explique Sabine Du-

ménil, secrétaire générale de la CGT dans la Marne.

Interpellée sur le sujet mercredi par la députée LFI Mathilde Panot, la ministre s'en est tenue au communiqué publié une semaine plus tôt. Pour le moins flou, celui-ci expliquait que la démarche de l'inspecteur consistait à «*enjoindre aux employeurs des conditions de maintien d'activité non conformes aux prescriptions des autorités sanitaires*». Sans en dire plus. Le 3 avril, dans le Nord, un tribunal judiciaire saisi par une inspectrice du travail avait pourtant ordonné à une association d'aide à domicile de fournir du matériel de protection à son personnel. Qu'en aurait dit le tribunal judiciaire de la Marne ? On l'ignore : en l'absence de l'inspecteur, l'audience n'a pas pu se tenir. ■

par Frantz Durupt





ÉVÉNEMENT

Les prud'hommes au ralenti malgré la hausse des contentieux

Les juges du droit du travail, qui devraient être en première ligne pendant la crise, manquent de moyens pour fonctionner à distance.

Il ci, c'est un employé qui n'a pas été payé. Ailleurs, un salarié invité par son entreprise à télétravailler alors qu'il est en chômage partiel. Ou encore des droits de retrait contestés. Bref, autant de contentieux du droit du travail qui s'accumulent avec la crise sanitaire et ne peuvent être traités par les conseils des prud'hommes. Et pour cause : ces tribunaux paritaires, où siègent des juges non professionnels issus des organisations syndicales et patronales, sont fermés depuis mi-mars. «*Oui, il y a une difficulté physique pour qu'ils se réunissent*», a reconnu mercredi Muriel Pénicaud, la ministre du Travail. De quoi inquiéter la Ligue des droits de l'homme qui alertait mardi : «*Le comportement abusif d'employeurs n'est plus sanctionné et certains salariés sont lésés faute de pouvoir faire respecter le droit du travail*.»

A lire aussi «*Si un dialogue social de qualité est la condition à la reprise, on va attendre...*»

Fin mars, le gouvernement a pourtant pris deux ordonnances pour adapter les règles de fonctionnement des conseils prud'homaux afin de leur permettre de «*statuer[r] en formation restreinte*». «*Le droit de recours n'est en rien suspendu*», assurait encore Pénicaud mercredi. Malgré un ensemble de dispositions adoptées dans l'urgence (échanges des pièces entre parties facilités, audiences par visioconférence...), l'activité des conseils est au point mort. Avec des

variations selon les villes. «*Les référes fonctionnent par exemple aux conseils de Nîmes, Alès, ou encore Mende*», liste le ministère de la Justice, qui rappelle la possibilité, aussi, de désigner une autre juridiction de même nature en cas d'incapacité du conseil prud'homal. S'il est «*beaucoup trop tôt pour donner une date de réouverture de tous les conseils*», reconnaît le ministère, ici ou là, la situation semble évoluer timidement. «*Les choses commencent à bouger*», souligne l'avocate Sophie Challan-Belval, qui regrette toutefois qu'il n'y ait «*pas de plan national, chaque cour faisant à sa sauce*».

«Explosion»

Mais dans bien des endroits, c'est silence radio. La faute à un manque de moyens humains mais aussi matériels. «*Dans certains conseils, il n'y a même pas un écran. Alors des audiences en visio...*» pointe l'avocate. D'autres insistent sur l'absence d'instruction forte de la part du ministère. Il «*n'a, semble-t-il, pas été en mesure de travailler avec les organisations syndicales pour maintenir l'activité des conseils, tout en assurant la sécurité sanitaire des agents, des conseillers et des justiciables*», résume Guillaume Trichard, secrétaire général adjoint de l'Unsa.

Exprimé par un vice-président de conseil, le sentiment que la justice prud'homale est «*un peu la dernière roue du carrosse*» judiciaire est plus fort que jamais. Le «*parent pauvre*»,

disent d'autres. Avec la réforme de la justice, les greffes ont fusionné «*et on se retrouve avec un nombre de greffiers insuffisant*», explique Sophie Challan-Belval. Or la juriste s'attend à une «*explosion du contentieux*» au regard de la crise économique à venir. Même inquiétude de David Métin, du Syndicat des avocats de France (SAF), qui souligne le risque de voir exploser les licenciements, désormais possibles si une entreprise de moins de 11 salariés constate une baisse significative de son chiffre d'affaires sur un seul trimestre. Ce qui sera le cas de nombre d'entre elles.

A lire aussi Muriel Pénicaud se met tout le monde à dos

«*Ici, on rendait déjà les jugements dans des délais allant jusqu'à deux ans dans la section commerce. Alors, après ?*» s'interroge un conseiller de Montmorency (Val-d'Oise). «*On me remonte des situations dans lesquelles les personnes sont licenciées sans présence d'un conseiller du salarié*», poursuit-il. «*Un salarié me racontait récemment que son employeur a décidé de baisser les salaires, comme ça, sans rien, sans accord*», relate un autre. «*Avec cette crise sanitaire, le code du travail a été dénaturé et nous pouvons nous attendre à une hausse des saisines dans les prochains mois. Si nous n'avons pas plus de moyens au redémarrage, la situation sera catastrophique pour les justiciables*», avertit Jérôme Deplagne, vice-président du conseil de Pontoise (Val-d'Oise).

Non-recours

«Sous couvert de l'état d'urgence, on rase les acquis du siècle dernier», alerte aussi le représentant du SAF, qui donne l'exemple d'une salariée qui s'est vu imposer dix jours de congé à la suite des ordonnances gouvernementales, soit plus que ce qui a été autorisé légalement. «Ce genre d'abus, vous allez l'avoir à outrance», prévient-il. Mais au-delà de l'encombrement des prud'hommes, il craint le non-recours : «Les salariés,

dans ce genre de cas, ne vont pas aller aux prud'hommes : c'est trop long, trop onéreux. Ils vont s'asseoir sur leurs six ou dix jours.»

A lire aussi Face aux pressions de Pénicaud, des inspecteurs du travail se rebiffent

En attendant, les luttes salariales se jouent sur d'autres terrains. Des tribunaux judiciaires ont été saisis en référé pour se prononcer sur les conditions de sécurité au sein d'as-

sociations d'aide à domicile ou bien encore chez Amazon. Des recours ont été déposés devant le Conseil d'Etat. Mais seuls les syndicats ou l'inspection du travail peuvent porter ces dossiers devant ces juridictions. Les salariés, eux, restent seuls pour l'instant. ■

par Amandine Cailhol et
Frantz Durupt





ÉVÉNEMENT

«Si un dialogue social de qualité est la condition à la reprise, on va attendre...»

Malgré le discours du patronat et de l'exécutif sur la volonté de concertation pendant la crise, les élus du personnel, souvent mis de côté, assistent déjà à des reculs des droits sociaux. Avec des chefs d'entreprise profitant parfois de l'urgence face à des salariés menacés de perdre leur emploi.

Le mot est sur toutes les lèvres : le dialogue social doit être la clé de voûte de la reprise économique. Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, l'a encore affirmé devant l'Assemblée nationale mercredi : «*C'est ce dialogue social de terrain qui fera la différence dans la relance.*» Une semaine plus tôt, le patron du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, ne disait pas mieux, vantant une méthode «qui permet cette sérénité indispensable pour bien démarrer». Et dès le 19 mars, les organisations patronales et syndicales représentatives avaient pris la plume en commun pour «affirmer le rôle essentiel du dialogue social et de la négociation collective». «*Si ça se fait de façon unilatérale, on aura des craintes, des résistances, et je crois beaucoup de conflits,*» prévenait lundi le numéro 1 de la CFDT, Laurent Berger, sur Public Sénat.

Voilà pour le cadre théorique. Mais dans la pratique, les représentants regrettent de plus en plus d'être mis de côté depuis le début de la crise sanitaire et économique liée au Covid-19. «*Si un dialogue social de qualité est la condition à la reprise, on va attendre longtemps,*» ironise Fabrice Angei, du bureau confédéral de la CGT. Pour le syndicaliste, le risque est grand que les reprises d'activité se fassent «*sous la contrainte et les menaces sur l'emploi,*» et sans vraiment y associer les élus.

«C'est open bar»

Même chose dans de nombreuses collectivités, parmi les 40 000 que compte la France : «*Pour beaucoup d'employeurs, le dialogue social et la démocratie sociale sont une espèce de cerise sur le gâteau, quand on a le temps,*» souligne le secrétaire national de la FSU territoriale, Julien Fonté. «*Dès lors qu'on n'est pas en capacité d'agir, qu'il n'y a pas la menace de la grève, l'employeur arrête tout.*»

Au premier rang des craintes résident les dérogations au code du travail permises par les ordonnances adoptées par le gouvernement fin mars. Pour certains patrons, il est tentant de s'emparer de ces nouveaux outils, qui leur permettent notamment d'allonger les journées de travail ou d'imposer des jours de congé, parfois sans accord d'entreprise. Exemple avec les RTT chez l'opérateur Orange. Certes, depuis le début de la crise, il y a «*deux ou trois fois par semaine des points avec la DRH du groupe et parfois le PDG, Stéphane Richard,*» raconte à Libé Elisa Mistral, déléguée centrale CFDT. Mais à peine l'exécutif avait-il adopté ses ordonnances que la direction décidait, début avril, d'obliger les salariés à poser des jours de RTT pendant la période du confinement. Et ce malgré l'opposition de quasiment tous les élus. Difficile pour la déléguée de ne pas y voir un effet d'aubaine - d'autant que rien ne semble indiquer qu'Orange va mal ces temps-ci : les objectifs fixés pour 2020 n'ont pas varié.

Selon Julien Fonté, de la FSU, le réflexe concernant les congés a été similaire dans de nombreuses collectivités, y compris dans certaines où la politique de continuité du service mise en place était correcte par ailleurs : «*Plein d'employeurs n'ont même pas attendu d'ordonnance ni consulté le comité technique. Ils se sont dit : "Ils ne vont pas pouvoir faire grève ni s'organiser, donc c'est open bar."*» Il cite l'exemple d'aides maternelles à qui des maires ont expliqué qu'elles devraient rattraper, durant l'été, le temps non travaillé pendant le confinement.

«Directions débridées»

Ailleurs, dans un établissement du groupe Total, un élu CFDT s'inquiète de «*la dégradation du climat social*». «*Aujourd'hui, avec les nouvelles ordonnances, nos directions sont débridées, elles pensent avoir les pleins pouvoirs et ne se préoccupent pas des élus. Nous sommes consultés à minima, nos demandes sont refusées. Le code du travail est enterré et ça me fait très peur,*» pointe le cédétiste. Il explique que la direction a par exemple refusé de convier les élus suppléants aux réunions du Conseil social et économique (CSE) pendant la crise.

Autre motif de mécontentement : refusant de négocier un accord sur la question épingleuse des congés, la direction s'est tournée directement vers les employés par mail, via une note d'information dans laquelle la

prise de quelques jours avant la fin avril était «fermement préconisée». Une manière de court-circuiter les élus qui passe mal. Un simple «encouragement» qui fait appel à «un esprit de solidarité des salariés», répond Total. Les tensions sont encore montées d'un cran récemment quand un élu a reçu «un mail de menace de sanction de la part du directeur», poursuit le syndicaliste.

Le gros des troupes étant en télétravail, les élus avaient voulu utiliser une application de communication collaborative pour continuer à informer les salariés. Ce qui n'a pas plu à la direction, qui leur a rappelé que les adresses professionnelles ne pouvaient être utilisées dans ce but. Total assure que tout est fait pour maintenir le contact avec les salariés.

Même bras de fer dans le secteur de la formation professionnelle. «Certains employeurs ne permettent pas aux élus d'envoyer des mails aux salariés, empêchant ainsi toute diffusion d'informations syndicales», s'agace Christine Fourage, secrétaire générale de la branche CGT formation et enseignement privé. «Mais on fait comment pour communiquer avec les salariés quand les sites sont fermés ?» questionne la cégétiste, qui déplore aussi des sanctions disciplinaires.

«faire peur»

«Les relations sociales étaient déjà tendues partout, là on a des directions qui accentuent cela et ne veulent plus souffrir du contre-pouvoir des élus», poursuit-elle, tout en pointant les «pressions» exercées sur les salariés sur les congés ou encore la mise en place du télétravail «sans même consulter vaguement les élus». Le tout sur fond de promesse d'un avenir économique sombre. Or, pour Christine Fourage, ces menaces sur l'emploi sont bien souvent «des grigris qu'on met sous le nez des salariés pour leur faire peur» alors

que le secteur de la formation à distance ne souffre pas de la crise.

«*Dans tous les secteurs, il y a à la fois une pression morale, financière et individuelle, car les gens veulent sortir du confinement*», abonde Fabrice Angei, de la CGT. Et les abus sont facilités par les faiblesses de deux garde-fous : l'inspection du travail, dont nombre de syndicats dénoncent le manque de moyens pendant la crise, et la justice prud'homale, quasiment à l'arrêt depuis plusieurs semaines. La situation est encore plus difficile pour les salariés dans les petites boîtes sans représentation du personnel. «*L'employeur a voulu nous faire reprendre, sans masque, sans rien, il nous a été dit : soit on continue comme ça, soit on peut quitter la boîte*», témoigne un salarié d'une TPE de plomberie qui a tout de même fini, au bout de quelques jours, par obtenir une meilleure protection, non sans batailler.

Chez la CFDT de Flunch, on a trouvé mi-avril une bonne punchline : «*On a goûté à un "dialogue social Flunch Dry" comme on dégustait jadis du Canada Dry dont la publicité annonçait la couleur, vous vous souvenez : "Ça a le goût de l'alcool, ça ressemble à de l'alcool, mais ce n'est pas de l'alcool."*» En cause, selon les élus cédétistes : le refus de la direction de faire valider par les syndicats le protocole sanitaire avant la réouverture des restaurants. Or, pour eux, une simple présentation dudit protocole (prévue par la loi) n'est pas suffisante. «*C'est le genre d'entreprise dans laquelle il faut insister pour avoir des choses. Ils feront certainement bien. Mais nous aurions voulu être davantage associés*», explique le délégué syndical central Grégory Dubois.

«Base volontaire»

Même si, notamment dans les grandes entreprises, la situation

n'est pas partout répréhensible, certaines se sont récemment illustrées par des décisions contestables. Ainsi de la Fnac, qui, selon France Info, veut bien s'engager à verser 100 % des salaires jusqu'au 11 mai, à condition que le temps de travail hebdomadaire puisse ensuite être allongé jusqu'à 43 heures par semaine. Ou de Technicolor, qui a publié cette semaine une note aux investisseurs expliquant qu'*«en plus de s'appliquer lui-même une réduction de salaire de 25 %, [le directeur général] Richard Moat [...] encourage tous ses employés à participer à cet effort sur une base volontaire»*. Une décision prise sans «information ni consultation des instances représentatives du personnel. C'est fortement dérangeant», constate Guillaume Trichard, secrétaire général adjoint de l'Unsa, ajoutant : «*Dans un groupe de haute technologie comme celui-ci, il n'y a pourtant pas de difficultés pour trouver des solutions, de visioconférence par exemple, pour échanger !*»

Une manière de souligner en creux que dans de nombreuses entreprises, surtout les plus petites, la question de «la fracture numérique» est plus prégnante que jamais. Eux-mêmes confinés, coupés de leurs collègues et des lieux de travail, les élus vivent d'autant plus mal leur mise à l'écart que les salariés continuent de les solliciter abondamment. «*Je n'arrête pas, de 8 heures du mat jusqu'à 8 heures du soir. Il y a beaucoup d'angoisse chez les collègues*», raconte Christine Fourage, de la CGT. Un rôle de passerelle entre direction et salariés assuré par les élus, que certains employeurs ne semblent plus voir.

Un bon dialogue dans certaines grandes entreprises

Le tableau du dialogue social est-il totalement assombri par les coups de force patronaux ou des organisations syndicales snobées ? «*Dans les*

grandes entreprises, le dialogue social est quand même opérant, avec des discussions et des négociations menant à des accords, comme chez Orano ou encore Sade, une filiale de Veolia», tempère Guillaume Trichard, de l'Unsa. Sur le site de la CFE-CGC, on trouve quelques exemples. Chez Thales, détenu à près de 25 % par l'Etat, un accord adopté par les quatre syndicats représentatifs, de la CFE-CGC à la CGT, prévoit un maintien à 100% de la rémunération des salariés en chômage partiel touchant moins de 2 300 euros brut par mois, et 92% pour

les autres.

Autre engagement : des réunions hebdomadaires pour tenir informés les élus «des mesures prises, de leur mise en œuvre, de l'état de la situation épidémique». D'autres entreprises garantiront une rémunération à 100% pour tout le monde, comme Renault, où l'accord a été adopté par trois organisations syndicales sur quatre, à l'exception de la CGT, ou PSA avec l'aval par quatre syndicats sur cinq, la CGT s'abstenant également. Mais la mesure se fait au prix d'un disposi-

tif de prélèvement d'un jour de congé ou de RTT. Il n'est pas rare que les accords prévoient le sacrifice de jours de repos, les ordonnances adoptées fin mars permettant aux entreprises d'imposer jusqu'à six jours de CP et dix de RTT. Chez Bouygues, l'accord conclu avec les trois syndicats représentatifs (CGT, CFTC et FO), prévoit la mobilisation d'une quinzaine de jours. ■

*par Amandine Cailhol et
Frantz Durupt*





PORTRAIT

LE PORTRAIT

William Dab, expert dans le désert

L'ex-directeur général de la santé critique la politique de lutte contre le Covid-19 et se désole que la prévention ait cédé face aux contraintes budgétaires.

On l'avait quitté mesuré et pondéré. William Dab, figure de la santé publique en France, était toujours habillé du costume de l'expert respectable, certes, un peu distant mais ô combien intelligent. Il cherchait, il savait, et il s'exprimait avec justesse. Et voilà qu'on le retrouve revêtu de la robe noire du procureur, avec des mots terribles dénonçant la médiocrité des mesures anticononavirus du gouvernement, l'indigence de nos politiques de santé publique et pointant l'absence d'un maréchal en chef pour mener ce combat inédit.

Depuis deux semaines, lui, le discret professeur, n'en démord pas. Comme après l'orage quand les digues cèdent, il se lâche. «*Début janvier, je venais de rééditer mon livre dans lequel j'avais rajouté un chapitre pointant le risque prioritaire de la survenue d'une nouvelle épidémie. Un de mes derniers cours à mes étudiants était sur le risque épidémique. Le 12 février, je pars à la retraite.*» Bref silence de sa part : «*Comment pourrais-je me taire et dire que tout va bien ?*» En colère mais aussi meurtri, il fait cet aveu impressionnant : «*Je vis une situation de défaite terrible de la santé publique. C'est la première fois qu'on a les moyens de ne pas être fataliste face à une pandémie, que nous avons les connaissances, aussi bien médicales qu'épidémiologiques, que nous avons les outils thérapeutiques, c'est la première fois que l'on est en mesure de vaincre une pan-*

démie. Or, regardez ce qui se passe !»

Dans son entretien au *Monde*, début avril, il s'est lamenté que l'on renvoie chez eux les gens infectés, que l'on ne fasse rien en termes d'enquêtes épidémiologiques et que l'on reporte tout l'effort sur les citoyens par le biais d'un confinement qui tend à devenir de plus en plus insupportable pour les plus pauvres. Certes, les mesures annoncées ce week-end par Edouard Philippe vont dans son sens et ont, à ses yeux, changé un peu la donne. «*Mais quel retard*», insiste-t-il.

William Dab, ou l'expert qui craque. Depuis plus de trente ans, avec quelques autres, il est à l'origine de la prise en compte de la santé publique dans un monde jusqu'alors obsédé par les soins cliniques bien plus que par la prévention. Il a été de tous les combats, de toutes les audaces, tentant d'insuffler une autre logique et, en particulier, il a été l'un des premiers à travailler sur les risques environnementaux. Il a occupé le poste impossible de directeur général de la santé juste après la canicule de 2003. Jusqu'à son départ à la retraite, il a tenu la chaire de santé et environnement au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Et voilà donc que lui, l'expert incontestable, à l'heure de son pot de départ, se prend ce retour de manivelle.

Que diable s'est-il passé ? Quelles

ont été les erreurs commises ? Il répond : «*C'est la faute à Bercy.*» Et s'en explique : «*Depuis vingt ans, il y a une inversion de la logique démocratique. Les grandes décisions se prennent à Bercy. Il y a un renversement fatal.*» Et poursuit : «*A chaque fois, il faut que l'on subisse de terribles défaites pour réaliser que notre système de santé doit marcher sur deux jambes. Les soins pour les individus, la politique de santé pour les populations. Mais en France, une fois les crises passées, on ne remarche que sur une jambe.*» Triste disque rayé. «*William a toujours rai-son*», ironise gentiment France Lert, chercheuse emblématique à l'Inserm sur ces mêmes questions. «*Mais, ajoute-t-elle, il fait plus confiance aux experts qu'à la société.*»

En tout cas, son histoire est là, solide et impressionnante. «*Mon père était ouvrier tailleur, nous raconte-t-il. On ne manquait de rien.*» Il ajoute : «*Ensuite, pendant la guerre, il a été déporté dans un camp de travail en Pologne, puis libéré par l'armée russe.*» Bon élève, William le sera toujours. Il choisit la médecine. «*Durant mes études, je n'ai jamais entendu le mot "épidémie". Lors de mon premier stage comme interne à l'hôpital Avicenne, il y avait une salle de femmes, atteintes du cancer du sein, et on bricolait au cas par cas. Je n'aimais pas ça.*» Il découvre l'informatique médicale. On le lui reproche. «*Vous qui êtes interne de Paris, vous n'allez quand même pas faire de la comptabilité ?*» lui lance un

grand mandarin. Rien n'y fait. Il part au Québec pour apprendre l'épidémiologie. Il y rencontre son ami de toujours, Lucien Abenham, qui fut aussi directeur général de la santé.

William Dab aurait pu rester vivre et enseigner au Canada, mais sa sœur, Françoise, est victime en 1983 d'un terrible attentat au restaurant le Grand Véfour, qui la conduit à fonder SOS Attentats. Son choix est fait. Il choisit la France, s'intéresse aux liens entre l'environnement et la santé. En 2002, lui, l'homme de gauche, proche de Lutte ouvrière quand il était étudiant, entre au cabinet de Jean-François Mattei, ministre de la Santé sous Raffarin. Eté 2003, c'est la canicule, avec un ministre aux abonnés absents. «*Le rapport de la commission parlementaire reconnaît que j'ai donné l'alerte*, se défend aussitôt Dab, mais sûrement aurais-je dû crier plus fort.» L'analyste qu'il est ajoute : «*Dans l'histoire, il y avait eu des vagues de chaleur aux Etats-Unis, mais nous n'avions jamais pensé que*

cela pouvait arriver en France. Or une politique sanitaire commence par construire une cartographie des risques. On a toujours un métro de retard.» Il est précis. Il aime parler, disposer, expliquer. «*Le ministère de la Santé, c'est un tout petit microbe dans l'appareil d'Etat.*» Il défend Jérôme Salomon, un proche, et affirme que ce dernier fait la même analyse que lui. «*Regardez ce qui s'est passé avec les masques, et l'Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (Eprus). En 2013, c'est Bercy qui a dit non, on ne fait plus de stocks. Résultat sept ans plus tard, un mois de confinement qui coûte à la collectivité 150 milliards d'euros. Cherchez l'erreur.*» Il a le sens de la formule. «*Les politiques ont toujours l'obsession de vouloir rassurer la population. Or en trente-cinq ans, je n'ai jamais vu une population paniquer.*»

Pour ce divorcé, père de deux enfants, le monde s'est arrêté. Il est confiné dans les Yvelines avec sa compagne. Lui, le retraité, travaille

de 9 heures à 23 heures sur le Covid-19. Et regarde, par moments, derrière lui : «*Jeune médecin, j'ai fait le choix de l'épidémiologie. C'est comme si je m'étais préparé à ce qui allait arriver. Et cela survient, maintenant, quand je pars à la retraite.*» Il se tait, puis se reprend : «*Cela me fait penser au fameux livre le Désert des Tartares.*» Mais voilà, la vie n'est pas un roman.

(1) *Santé et Environnement* («Que sais-je ?» PUF).

1953 Naissance. 2003-2005 Directeur général de la santé. 2005-2020 Chaire d'hygiène et sécurité du Cnam. Février 2020 Retraite. Mars Sonne le tocsin.

En raison du confinement les entretiens et photos du portrait de dernière page peuvent être réalisés à distance ■

par Eric Favereau



SOCIÉTÉ—COUVERTURE DE M LE MAG

: HTTPS://WWW.LEMONDE.FR

Ils sont soignants, livreurs, caissiers... Voyage dans le Paris des travailleurs non confinés

Le silence est à peine troublé par des chants d'oiseaux que l'on ne reconnaît pas et par le bruit de nos pas qui résonnent comme dans une église. La gare du Nord a l'air abandonnée sans ses trains et ses voyageurs, ses commerces et ses files d'attente. Les rares passagers patientent sur des bancs, plongés dans l'ombre. Ils sont assis à distance les uns des autres, parfois masqués. Parmi eux, nombreux sont ceux que l'on nomme les « *invisibles* », ces travailleurs souvent précaires qui font vivre Paris malgré la crise et l'immense fatigue qu'entraîne leur activité « *sous tension* ». Ceux dont on sait qu'ils sont parmi les plus exposés à la maladie.

Une femme, la petite cinquantaine, assise un peu à l'écart, tient un gros sac sur ses genoux. Elle y a glissé ses chaussons rythmiques, ses gants et sa blouse. Elle n'a pas de masque. « *Ma vie n'a pas beaucoup changé depuis le confinement* », dit Françoise-Paule. Derrière ses lunettes fines, elle a l'air, comme la voix, grave. Une dame chez qui elle travaille au noir depuis six ans lui a bien demandé de ne plus venir, faute de pouvoir lui fournir une dérogation, mais même sans ça, la quinquagénaire travaille quatre jours par semaine. Salariée d'une société de nettoyage, elle fait ce qu'elle a l'habitude de faire dans plusieurs entreprises franciliennes, c'est-à-dire un peu de tout. Brosser, balayer, récurer, lessiver... Et, désormais, désinfecter, avec un peu plus de vigueur et d'alcool.

Son mari, manutentionnaire, la récupère le soir à la gare de Beauvais. Seuls leurs enfants sont confinés. Elle ne comprend pas son aînée, blanchisseuse à l'essai et baby-sitter, qui lui semble amère. Pour une fois, elle pourrait s'enrouler dans le confort de sa chambre et regarder ses séries toute la journée. « *Mais elle est de mauvaise humeur. Je la laisse tranquille.* » La femme de ménage ne se sent pas tout à fait « *dans le même bateau* » que les autres – les « *essentiels* », ces « *docteurs qui sauvent des vies* ». Elle a surtout le sentiment de ne pas avoir le choix.

Un vide confortable ou inquiétant

Tous les jours, Bartholomé Laplantine voyage en sens inverse. Il traverse lui aussi la gare déserte pour attraper le RER B, celui qui habituellement va jusqu'à l'aéroport Charles-de-Gaulle, pour rejoindre l'hôpital de Seine-Saint-Denis où il est interne en chirurgie. « *J'ai un peu honte de le dire, mais c'est super agréable le RER en ce moment... C'est confortable de ne pas être dans des rames bondées, dit-il. Les gens ont l'air très inquiets, ils refusent d'ouvrir les portes et ils arborent des masques.* »

Lui-même a été contaminé mais à 32 ans, ça ne l'a pas plus inquiété que ça. Après la quatorzaine réglementaire, confiné dans son petit appartement avec sa compagne et son bébé de 3 mois, il est retourné au travail. Beaucoup de

ses patients ont disparu, ceux qui arrivaient aux urgences pour un ulcère ou une appendicite : « *Mon chef, qui est libanais, nous a dit que pendant la guerre au Liban, c'était la même chose : les gens ne tombaient plus malades.* » Bartholomé comprend que des médecins qui « *suffoquent sous le virus* » soient en colère, mais il n'arrive pas à en vouloir à ceux qu'ils voient dehors depuis sa fenêtre ou dans les rues de la ville du 93 où il travaille. Il n'ignore pas que beaucoup vivent dans des appartements où il manque le plus précieux : la possibilité d'une intimité.

A 300 mètres de la gare du Nord, un groupe de jeunes femmes s'élancent de l'hôpital Lariboisière, serrées les unes contre les autres, souriantes. Sophie Villois, infirmière aux urgences, se dépêche pour ne pas louper le RER B. Elle habite à une trentaine de kilomètres. « *Je prends le train de 5 h 43 le matin... J'ai du mal ! Et le soir, je cours... Le RER est assez vide, ça n'est pas très rassurant et j'ai plusieurs collègues qui se sont fait agresser.* » L'AP-HP met des taxis à leur disposition – sans avance de frais – mais Sophie préfère les laisser à d'autres. « *Si je loupe mon train, je peux aller chez mon copain.* » A 24 ans et avec trois ans et demi d'expérience, elle a connu « *les insultes, les crachats, la violence verbale et physique* » des patients, mais pas les remerciements. Alors les applaudissements de la population l'émeulent, comme ces dons, importants, qui arrivent tous les jours à l'hôpital.

Elan de solidarité et nerfs à vif

Grégoire Peuvion est l'un de ces coursiers à vélo-cargo qui livrent des repas aux hôpitaux. Il a 32 ans et il adore son métier. Salarié dans une coopérative, il fait aussi partie du collectif Ibu Fighters, une petite communauté de bikers qu'il décrit comme « *solidaire et engagée* ». S'il continue, deux fois par semaine, à travailler comme coursier (« *livrer c'est introduire des choses chez les gens qui peuvent être potentiellement pathogènes, on refuse tout ce qui n'est pas nécessaire* »), le reste du temps, il fait du bénévolat.

Quand il a vu sur Instagram qu'un de ses copains, patron du Bistrot Rouge-mont, sur les Grands Boulevards, lançait un collectif pour livrer les hôpitaux, il a songé que ce serait super de les rejoindre. « *Un soignant m'a raconté que les cuisines de beaucoup d'établissements sont fermées. Les repas offerts et livrés aux soignants viennent donc pallier des fonctions abandonnées par l'Etat...* » Les premiers jours, il a été surpris par les regards des quelques passants, sortis marcher ou faire leurs courses. « *Ça nous arrive de nous arrêter pour souffler ou pour attendre la livraison. On s'assoit sur nos vélos. Et là, le regard des gens peut être très inquisiteur. C'est pesant.* »

« On ne voit pas les avocats ou les grands philosophes. Les salariés de sociétés de nettoyage sont toujours au boulot. Les jeunes filles qui travaillent dans l'alimentation aussi. » Stéphane Arrachart, agent RATP

Les soupirs dans les allées des supermarchés, les regards agacés jetés dans les files d'attente, les remarques sur les réseaux sociaux... Ça balance pas mal à Paris, confirme Frédéric Haristoy. Ce policier en police-secours, dans le 15^e arrondissement de Paris, n'a jamais vu ça : « *Les gens ne se supportent plus. Beaucoup dénoncent leurs voisins. On est appelé dans des zones privées, dans lesquelles on n'a pas l'habitude d'intervenir, comme des cours. On fait énormément d'interventions pour tapage dont beaucoup sont en réalité des bruits de la vie courante.*

Des agents de la RATP nous ont raconté que des usagers s'agressent en se crachant dessus. »

Ce qui l'inquiète, ce sont les femmes piégées chez elles avec des conjoints violents. « *On a une recrudescence des interpellations à ce sujet-là.* » Père de deux petites filles de 9 et 7 ans, il fait attention dès qu'il se trouve face à une « *personne un peu souffreteuse* » mais les mesures de distanciation sont impossibles à tenir : en patrouille, impossible à moins de 50 centimètres des camarades, et une interpellation à un mètre de distance, ça n'existe pas. Plusieurs collègues sont tombés malades. Ça lui rend plus agaçants encore ceux qui « *sont persuadés qu'ils ne risquent rien* », des dealeurs habitués de son commissariat aux promeneurs qui prennent le soleil sur les quais de Seine.

« Je suis bien obligée, sinon quoi ? »

Car la météo complique le confinement. A Creil (Oise), dans son F2 de 38 mètres carrés, sans terrasse, ni balcon, la famille Bakkari étouffe. Les deux enfants, qui ne supportent plus d'être privés de printemps, partagent l'unique chambre. Omar Bakkari et sa femme dorment dans le salon. Croisé en lisière du 2^e arrondissement de Paris, ce chauffeur-livreur part de chez lui tous les matins à 3 h 30. Il met trente minutes en voiture pour arriver à Gonesse où il charge son camion. Sa tournée démarre toujours par les six supermarchés parisiens qu'il livre le matin puis se poursuit dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine. « *Ma fille me dit : "Attention au corona !" Mais je n'ai pas le choix.* »

Equipé depuis le premier jour, il ne s'inquiète pas beaucoup. Sans les bouchnos, « *les journées sont plus courtes, moins stressantes*, dit-il. *Le confinement, c'est parfait pour les chauffeurs.* » Ce qui le ronge, c'est l'état d'épuisement de ses enfants. « *Ils trouvent le temps long depuis le 14 février.* » Sa fille de 8 ans et son garçon de 12 ans sont coincés à la maison depuis deux mois. Dans l'Oise où les premiers cas se sont déclarés au mois de février, les écoles n'ont pas rouvert leurs portes au retour des vacances d'hiver, le 2 mars.

A Paris, les murs donnent la vague impression de naviguer dans une ville anachronique. Ici, une affiche annonce la sortie d'un film que personne n'est allé voir au cinéma, là un concert auquel personne n'assistera jamais. D'autres sont inhabituelles, comme celles des commerces qui tout le long d'une rue ont placardé des photocopies détaillant leurs horaires d'ouverture. L'affichage est redevenu le moyen le plus pratique de communiquer avec des riverains coincés dans leur kilomètre réglementaire. Sans ça, comment peuvent-ils savoir que la crêperie vend des galettes à emporter ?

Dans certains quartiers, des longues files d'attente dessinent un paysage de ville assiégée. Avenue de Flandres, dans le 19^e arrondissement, devant chaque établissement ouvert (supermarchés, bureau de poste, taxiphone...), des dizaines de personnes patientent. Rama (*), une jeune caissière, a accepté de venir deux jours de plus en semaine. « *Je suis bien obligée, sinon quoi ?* demande-t-elle. *Je suis au chômage et les clients ne mangent plus.* » Elle a un peu le sentiment de payer de sa vie pour les autres. Si les clients sont « *plus polis* » que d'habitude, elle voit bien que jour après jour, on lui dit moins merci. Le soir quand elle rentre à Sevran (Seine-Saint-Denis), en bus, elle se dit que ça ne vaut pas la peine mais elle y retourne.

La tournée des précaires

Sa ligne de bus, la 147, Florent Duviquet la connaît bien. Il la conduit. Machiniste-receveur au centre des Pavillons-sous-Bois, il a travaillé jusqu'à la fin du mois de mars. Sans masque. Ils ont été fournis aux agents de la RATP seulement au début du mois d'avril. Pendant deux semaines, il ne s'est pas senti suffisamment protégé. Il a levé la vitre anti-agressions mais dans un bus, « *même grand, cinquante personnes, ça fait trop pour respecter les distanciations* ». Il voit bien que les passagers sont massivement des travailleurs et des familles qui font leurs courses. Il n'a pas constaté plus d'incivilités que ça. Il note juste que les gens n'osent pas acheter de tickets, dire bonjour et appuyer sur le bouton d'arrêt du bus. Il dit que ceux qui travaillent sont ignorés par le gouvernement : « *Une prime, c'est bien mais ça ne remplace pas un remerciement.* »

Comme son collègue, Stéphane Arrachart, agent de station sur la ligne 8, constate que la plupart des gens dans le métro sont des précaires. « *On ne voit pas les avocats ou les grands philosophes. Les salariés de sociétés de nettoyage sont toujours au boulot. Les jeunes filles qui travaillent dans l'alimentation aussi. Faut bien qu'on les transporte, c'est la moindre des choses.* » Comme en écho, Elmitha Pierre dit : « *Heureusement que les agents de la RATP sont là. Sans eux, je ne pourrais pas travailler.* »

Pour faire la tournée de ses quatre patients, entre Nogent-sur-Marne et Fontenay-sous-Bois dans le Val-de-Marne, l'auxiliaire de vie de 62 ans passe deux heures dans les transports tous les jours. Métro et bus. Puis bus et métro. Puis métro jusqu'à son appartement parisien dans le 11^e arrondissement. Elle ne voit plus sa cinquième patiente, les enfants lui ont demandé de ne plus venir. Tous sont âgés : 84, 85, 92 et 93 ans. « *Ils ne savent pas tout ce qui se passe. Certains regardent la télé sans regarder... Mais ils en ont tous marre de rester à la maison. Ils ne comprennent pas pourquoi on ne peut pas aller dehors boire le café. Je m'y oppose mais le problème c'est comment aller à l'encontre des personnes âgées ? Si je dis non à la sortie à la boulangerie, ils font du bruit... Alors, je les accompagne. Alzheimer, ce n'est pas facile à gérer.* » Elle n'a jamais songé à s'arrêter. « *Ils ont besoin de compagnie. Et si je ne travaille pas, ils ne mangent pas. J'ai une dame qui habite au quatrième sans ascenseur...* »

Elle utilise parfois le même masque trois jours, en le désinfectant du mieux qu'elle peut parce qu'il vaut mieux un masque usagé que pas de masque du tout. Comme les non-confinés, elle limite ses déplacements aux frontières des rues où elle travaille et où elle vit. Elle n'aime pas se plaindre mais elle relève qu'on parle peu de son métier. Ce qu'elle découvre à la télévision la choque : « *Ce qui se passe dans les Ehpad, ça n'est pas normal. Il faut laisser les enfants voir leurs parents* [les visites sont de nouveau autorisées depuis le 20 avril sous certaines conditions]. » Elle confesse une légère angoisse : « *Je suis inquiète pour mes filles. Les deux travaillent avec des enfants. Je sais qu'elles sont prudentes. Moi aussi je suis prudente. Mais les gens malades, eux aussi, ont été prudents.* »

Assurer la continuité du service public

Une des filles d'Elmitha, Linéda D'Haïty, est directrice d'un centre de loisirs dans le 6^e arrondissement. Elle a 36 ans et habite à quelques rues de chez sa mère. Le 13 avril, son centre étant fermé, elle a repris le métro pour la pre-

mière fois, direction le 14^e pour encadrer des enfants dans une école qui accueille des enfants de soignants. La traversée de la ville où « *rien ne bouge* » a été « *oppressante* » mais elle était contente de reprendre le travail après trois semaines passées seule chez elle. « *Je me suis déclarée volontaire parce que j'habite à Paris : il vaut mieux que ce soit moi plutôt que quelqu'un qui vient de loin. Une fois que les enfants sont présents, je pense à la journée qu'on va passer et pas du tout à la maladie.* »

Son responsable, Michael Alvarez, qui a commencé il y a dix-sept ans comme animateur, s'est aussi engagé pour plusieurs semaines : « *La continuité est un principe fondateur du service public et quelle que soit la difficulté, on doit être là, on veut être là.* » Pour Michael, même s'il court prendre une douche et mettre ses vêtements dans la machine à laver dès qu'il rentre le soir, l'angoisse est passée. Elle a commencé quand une collègue qui avait travaillé à Milan s'est mise à ne parler que de ça, tous les jours et à s'affoler à l'approche des élections.

« On a beaucoup de nouveaux clients qui ont réorganisé leur tour hebdomadaire et s'attachent aux commerces du quartier. » Mauro Gazzi, Drogheria Italiana

Ça a alors commencé à travailler dans sa tête. Il a pensé à ses quatre enfants, dont l'un, asthmatique, vit avec sa mère. Sur place, les animateurs ont des masques, des gants et des blouses fournis par la ville. En les voyant équipés comme des chirurgiens, un père qui déposait son enfant leur a lancé : « *Ça va les collègues ?* » Michael Alvarez s'attendait pourtant à les trouver fatigués ces soignants héroïques : « *Ils restent positifs, ils font des blagues. Et si on est reconnaissants du travail qu'ils font, eux aussi sont reconnaissants du nôtre et ils nous le disent.* » À la direction des affaires scolaires de la Ville de Paris (Dasco), quatre personnes sont mortes en quatre semaines. « *Forcément, c'est déstabilisant.* »

« En ce moment, je ne travaille pas pour l'argent »

Grands-Boulevards. C'est là qu'on a rencontré Nabil Ketfi, au volant de son taxi. Il roule tous les jours depuis le 17 mars. Il est attentif à des signes presque imperceptibles : le petit japonais de la rue Montmartre qui a rouvert ses portes, des promeneurs moins nombreux que la première semaine... Dès le week-end qui a précédé le confinement, il a étendu une barrière en cellophane entre lui et ses clients sur laquelle il a écrit « *Merci aux soignants* ». Tous les jours, il brique sa voiture, ouvre et ferme lui-même les portes aux passagers. Il porte un masque lorsqu'il en trouve. Les clients sont rares, quatre ou cinq par jour.

A proximité d'Odéon, il désigne la file de taxis qui attendent : « *C'est fou, ils attendent alors qu'aucun client ne va passer. Ils n'ont pas la radio G7, ils n'ont pas les commandes des hôpitaux pour leurs soignants.* » Sur son compte Instagram, Parisians_Eyes, il documente ses rencontres comme un « *taxi-journaliste* ». C'est comme ça qu'il s'informe, en discutant avec les aides-soignantes, les employés de pompes funèbres, les journalistes et les médecins qu'il transporte. « *En ce moment, je ne travaille pas pour l'argent. Je me dis que je contribue à l'effort collectif.* » Le soir, comme beaucoup de Parisiens à leurs balcons, il applaudit les soignants.

D'en haut, à l'abri, on ne voit qu'eux, les non-confinés. La corporation la plus visible est celle des livreurs. On les aperçoit dans chaque ruelle, chargés d'un énorme sac bleu ou jaune. On les croise par grappes lorsqu'ils sont à l'arrêt. Des garçons jeunes, souvent noirs. Assis sur un banc place de la République, Brahim Samani, en sweat à capuche et jeans gris, attend la prochaine commande. Sous un soleil accablant, il tente de maintenir le bandana noir autour de son visage. A 24 ans, il vient de décrocher son diplôme en électrotechnique. Il est coursier depuis janvier dernier pour la plateforme Stuart. « *C'est un peu violent ce métier en ce moment*, dit-il. *Je ne me sens pas protégé.* » La boîte qui l'emploie ne fournit ni masques, ni gants, ni gel mais s'engage à rembourser les frais engagés par les livreurs à hauteur de 25 euros « *sur présentation d'une facture* ».

Brahim estime gagner plus d'argent qu'avant le confinement : environ 300 euros par semaine contre 200 en temps normal. Bien sûr, il faut retirer les charges mais c'est une petite amélioration. Il livre surtout les 10^e, 11^e et 20^e arrondissements. Des plats sortis des restaurants et surtout des commandes passées aux supermarchés. Plus loin, un livreur Amazon débordé s'impatiente devant une porte d'immeuble. Il a le regard égaré, le visage caché sous un morceau de tissu noir et les bras chargés. La cliente ne répond pas. Qu'est-ce qu'il va en faire de ces deux gros colis ? Il dit en livrer plus de 80 par jour, il s'excuse mais il n'a guère le temps de bavarder.

Faire face à l'urgence

Mauro Gazzi a fini par enregistrer son restaurant sur Uber Eats. Le trentenaire, à la tête de Drogheria Italiana, une épicerie fine-pizzeria dans le 11^e, se souvient que deux semaines avant le confinement, il a commencé à ressentir une « *angoisse dans l'angoisse* » : les nouvelles d'Italie étaient mauvaises. Sa famille, originaire du nord de Venise, l'avait prévenu : préparez-vous, ça va arriver chez vous. Après le choc de l'annonce du confinement, Mauro a rapidement décidé, avec ses deux associés, de ne pas fermer. « *C'est notre première affaire, notre bébé. On a fait les travaux nous-mêmes.* » Ouvert depuis cinq ans, l'établissement marchait si bien qu'il a été question d'embaucher un troisième employé. Mais dès la première semaine, le plongeur et le vendeur ont été mis au chômage technique. « *Ils reviendront* », promet-il.

Les trois associés viennent tous les jours. L'un continue à faire des pizzas. Les autres à gérer l'épicerie et les problèmes. Les premiers jours, l'urgence a été de s'équiper : fabriquer des masques avec les filtres à café, se réapprovisionner en alcool pour nettoyer les surfaces, réparer leurs mains râpées jusqu'au sang à force de les laver. Depuis quelques jours, ils ont des masques en tissu fournis gratuitement par des tapissiers du quartier. « *On a beaucoup de nouveaux clients qui ont réorganisé leur tour hebdomadaire et s'attachent aux commerces du quartier. Les familles commandent les pizzas par téléphone et envoient leurs enfants les chercher.* »

Dans certains quartiers très commerçants de Paris, le confinement donne à ces rues des airs rassurants de dimanche d'août. N'étaient les masques sur les visages et l'affluence moindre, la vie semble suivre son cours. Rue des Martyrs, dans le 9^e arrondissement, les commerces de bouche, éloignés d'à peine quelques mètres les uns des autres, sont ouverts pour la plupart. On fait des achats dans les caves, les épiceries fines, les pâtisseries chic, les delicatessen,

et les fromageries. D'ordinaire, l'arrondissement grouille de travailleurs, de touristes, de promeneurs...

« On n'a pas l'habitude de prendre des risques vitaux comme les médecins et les policiers. Et on n'est pas protégés. Mais je ne peux pas protester tout seul. » Fernando, ouvrier

Depuis le 17 mars, il n'y a plus que les habitants, et encore, beaucoup semblent avoir quitté la capitale, suggère le capitaine des sapeurs-pompiers de l'arrondissement. Julien Hardy, 33 ans, cheveux coupés ras et yeux clairs, a compté. En temps normal, les quelque 100 pompiers de cette caserne qui « défend » tout le 9^e arrondissement, du bas de la butte Montmartre à l'Opéra Garnier et du boulevard Magenta à la gare Saint-Lazare, font 35 à 45 interventions par jour. Depuis mi-mars, ils enregistrent des pics de 10 à 15 interventions par jour. Il y a eu des « cas Covid », des prêts d'équipages aux collègues sous pression des 19^e et 20^e arrondissements, particulièrement touchés (on compte 9 000 interventions des pompiers pour des cas de Covid-19 dans Paris) mais dans l'ensemble, c'est le calme qui l'emporte.

La vie quotidienne dans la caserne de la rue Blanche est devenue étrange : les déjeuners pris en quinconce dans le mess ; le sport en solo ; l'arrêt des stages et des formations ; l'annulation du bal du 14-Juillet. « *Ça ne relève pas de l'anecdote, ce sont des changements importants qui peuvent affecter nos jeunes pompiers* », souligne-t-il. Tous les soirs, à 19 h 55, ils sortent les camions dans la cour, allument les gyrophares et mettent de la musique, pour applaudir les soignants à 20 heures. L'épidémie ne l'inquiète pas pour ses troupes : « *On a l'habitude d'être exposés, c'est notre métier. Et le corps des pompiers de Paris est constitué de jeunes, non fumeurs pour la plupart et en bonne santé. Ma femme est plus exposée.* » Infirmière aux urgences pédiatriques, elle fait partie de celles qui ont renforcé les services de réanimation. Leur fils est accueilli dans une école ouverte pour les soignants dans l'arrondissement. Un soulagement.

Une sourde angoisse

De l'autre côté du périph, à Bagnolet, Aïda (*), professeure des écoles depuis seize ans, regrette une organisation cafouilleuse. L'accueil des enfants de soignants ne s'est pas exactement bien passé : « *On nous a d'abord dit que si on portait des masques ça allait faire peur aux enfants, mais quand, le premier jour, on est arrivés vers 8 h 15, les animateurs avaient des masques, du gel et des gants. J'en ai demandé pour nous. Ils ont répondu qu'ils n'en avaient pas pour les enseignants. A juste titre : ce n'est pas à la Ville de nous fournir.* »

Le lendemain, Aïda a ressenti des maux de tête, des courbatures et des essoufflements. Covid-19. Elle sait qu'elle n'a pas été contaminée ce jour-là mais à 54 ans, ça l'a fait réfléchir. Ce qui la heurte, c'est la mise à nu des inégalités déjà existantes : « *Il n'y avait même pas de savon dans les toilettes des écoles avant le Covid. Et c'est de pire en pire. On ne fait pas un métier de professeurs des écoles mais d'infirmières, de travailleuses sociales... sans être protégées, ni informées.* »

Dehors, il fait toujours exceptionnellement doux. Il faut lever le nez pour voir les habitants en profiter. Un couple en maillot de bain sur son balcon. Un jeune homme assis sur son garde-corps téléphone en prenant le soleil. Des enfants ont improvisé des jumelles avec des rouleaux en carton. En bas, les rues sont

plus chargées d'ordures que d'ordinaire. Un éboueur démarre en trombe sur son scooter. Fernando descend d'un échafaudage au croisement des rues Lafayette et de Montholon. Il a 47 ans. Il n'a pas pris un jour de repos depuis début mars. Il s'estime plutôt chanceux : contrairement à ses camarades, il vit à Paris, dans le 8^e arrondissement. Il n'a pas besoin de rentrer chez lui en métro mais il n'est pas totalement rassuré.

Sa femme, gardienne d'immeuble, passe la journée à désinfecter les poignées de porte et à manipuler poubelles et colis. Lui, tête, visage et mains nus, est recouvert d'une fine couche de poussière : « *En temps normal, on porte des masques pour se protéger mais il n'y en a plus.* » Parce que leur cadette, opérée d'une atrésie de l'œsophage à la naissance, est fragile, Fernando préférerait rester à l'abri chez lui mais ça ne lui a pas été proposé. Il juge anormal d'être autant exposé : « *On n'a pas l'habitude de prendre des risques vitaux comme les médecins et les policiers. Et on n'est pas protégés. Mais je ne peux pas protester tout seul.* »

Comme Fernando, Joselin, agent de sécurité à Lariboisière, se sent impuissant. Tous les jours, il voit passer des dizaines de gens devant l'entrée de l'hôpital. Il a bien un masque mais un de ses collègues est tombé malade. Il a écouté Emmanuel Macron lundi 13 avril et sa promesse de vie meilleure. Une France dont les fourmis laborieuses ne seraient plus les éternelles sacrifiées ? Joselin ne sait pas trop. Est-ce que le président a parlé des agents de sécurité ?

(*) les prénoms ont été changés



Linéda D'Haïty, responsable éducative Ville, photographiée le 14 avril dans une école du 14e arrondissement de Paris.

Linéda D'Haïty, responsable éducative Ville, photographiée le 14 avril dans une école du 14e arrondissement de Paris.

REBEKKA DEUBNER POUR M LE MAGAZINE DU MONDE

Par Zineb Dryef





ACTU SOCIÉTÉ

MAIS POURQUOI A-T-ON VOULU ENFERMER LES VIEUX ?

Des millions de Français ont cauchemardé après les déclarations de Macron et du P^rDelfraissy, président du conseil scientifique, qui envisageaient de prolonger le confinement des personnes âgées. Le rétropédalage élyséen devant la levée de boucliers ne résout pas la tentation cachée : l'éloignement des seniors.

Vieillir n'est pas forcément un naufrage, mais l'idée que s'en font nos gouvernements et ceux qui les conseillent risque de faire sombrer certains principes dans les abysses. Quel esprit malin a bien pu inspirer Emmanuel Macron puis son mentor, le professeur Jean-François Delfraissy, quand ils ont évoqué une prolongation du confinement des « personnes fragiles », à partir de 65 ou 70 ans, au-delà du 11 mai, « *en attendant de trouver un médicament...* » ? Le rétropédalage du président, devant l'immédiate levée de boucliers, ne doit pas empêcher de s'interroger sur les raisons profondes de cette aberrante éventualité.

En réalité, la gestion de l'épidémie éclaire d'un jour blafard la question gênante qui sous-tend les relations sociales : à partir de quelle limite est-on un vieux, une vieille, dont la parole est implicitement délégitimée, la lucidité respectueusement suspectée, la fragilité – de même que la protection – pieusement invoquée ? La psychologue Marie de Hennezel, connue pour ses écrits sur le vieillissement, avait adressé un tweet rageur à l'Elysée : « *J'ai plus de 70 ans, je n'ai aucune comorbidité, ne suis ni obèse ni diabétique, en pleine forme, et, comme beaucoup de seniors de mon âge qui prennent soin de leur santé, je ne supporterai pas que la barre des âges vulnérables soit fixée à 70 ans et un confinement imposé.* » Roselyne Bachelot, 73 ans, plus pimpante que

jamais dans ses tenues acidulées, tempêtait : « *Pour les vieux, le déconfinement, c'est la santé !* » La sage Académie de médecine, furibarde, dénonçait « *la tentation simplificatrice qui tend à faire des personnes âgées des citoyens de second rang...* ». Bien sûr, d'autres catégories étaient également concernées, comme les obèses et tous les individus souffrant de plusieurs pathologies (lire p. 32). Au total, 18 millions de personnes à qui l'on demandait un sacrifice individuel : rester chez eux pour ne pas engorger les services de réanimation.

Etat sanitaire

Mais c'est sur les vieux qu'a vraiment soufflé le vent de panique. Il n'est retombé qu'en apparence, malgré les déclarations officielles lénifiantes : « *On recommande, on n'impose pas...* » Avouez qu'elle a de quoi faire cogiter, cette tentation du confinement tout l'été, et pourquoi pas jusqu'à Noël comme le claironnait l'insupportable Ursula von der Leyen, l'Allemande qui préside la Commission européenne ! La vieillesse serait-elle un virus supplémentaire ? Le philosophe Robert Redeker écrivait en 2015 dans un texte prémonitoire : « *Pour nos contemporains, ne plus être jeune, c'est ne plus être... Le Tartuffe moderne dit : cachez votre vieillesse que nous ne saurons voir...* » (*Bienheureuse vieillesse*, Ed. du Rocher). Gros malaise. Car le discours dominant sur l'âge est sacrément hypocrite. Loi du marché cos-

métique oblige, on met en avant le glamour des « sexagénaires » et de la décennie suivante, cibles privilégiées des briseurs de crèmes pour peaux hypermatures. Loi du néolibéralisme aidant, on diffuse l'injonction cynique à travailler plus longtemps, que l'individu en ait ou non les capacités et le désir. Parallèlement, pour des raisons financières, vu la minceur des pensions, et quelquefois psychologiques, le cumul emploi-retraite touche bel et bien 400 000 retraités officiellement, dix fois plus officieusement d'après le sociologue Serge Guérin ! Ce dernier fustige aujourd'hui « *l'invention d'un apartheid générationnel* ».



“IL N’Y A AUCUNE RAISON médicale de bloquer des personnes en pleine possession de leur autonomie”, affirme Jean-Paul Hamon, président de la Fédération des médecins de France. Photo : Getty Images

Les paradoxes fantasmés du vieux idéal – hors-jeu, « ehpadisé », voué à dégager de la vue et de la vie – auraient-ils inconsciemment influencé l’hypothèse d’une interdiction, sous couvert de protection, de la liberté de mouvement ? Stéphane Le Foll, ancien ministre de l’Agriculture, sonne le tocsin : « *D’un état d’urgence sanitaire, ne tombons pas dans un Etat sanitaire !* » Le P^r Axel Kahn, généticien et président de la Ligue contre le cancer, renchérit : « *Lorsque des décisions politiques ne sont plus seulement éclairées par les experts mais dictées par eux, c’est ce à quoi on risque d’aboutir. Allait-on dresser des amendes aux personnes âgées si elles allaient prendre le frais ? Absurde ! Et contraire aux principes de notre Constitution, selon laquelle tous les humains naissant et demeurant libres et égaux en droit, nul* ».

ENCADRÉS DE L’ARTICLE

“**NUL NE PEUT ÊTRE DISCRIMINÉ EN RAISON DE SA FRAGILITÉ, CELA VA À L’ENCONTRE DES PRINCIPES DE NOTRE CONSTITUTION.**” LE P^r AXEL KAHN, PRÉSIDENT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

ne peut être discriminé en raison de sa fragilité (lire encadré p. 32). Les personnes retraitées sont nombreuses parmi les bénévoles des associations, elles représentent l’immense majorité des 14 000 bénévoles de la Ligue. Leur engagement est essentiel à la nation. »

Gérontocratie

Alors qui sont ces croulants sur lesquels la pitié étend ses ailes dangereuses ? Leur réalité est aussi mouvante que les sables dans lesquels on voudrait les enliser. Comment comparer un résident impotent en Ehpad à un sportif qui continue à s’entraîner chaque jour, voire à cet ancien prof de médecine de 90 ans, aussi sémillant qu’un jeune septuagénaire, qui appelle, sans trop y croire, son ancien hôpital parisien – Bichat – pour proposer de s’inscrire sur la réserve sanitaire ? Selon le DR Jean-Paul Hamon, généraliste, 73 ans, et président de la Fédération des médecins de France, « *le critère de l’âge est inadapté : celui que l’on doit retenir est la dépendance. Autant il faut rester très prudent pour les résidents très âgés des Ehpad, autant il n’y a aucune raison médicale de bloquer des personnes en pleine possession de leur autonomie. Je me souviens avoir reçu il y a quelques mois un patient de 83 ans, grand baroudeur depuis toujours, qui revenait d’un long périple et s’étonnait de ressentir un léger coup de fatigue... ».*

Olivier Véran, le ministre de la Santé, en est convenu le 19 avril : « *On peut avoir 75 ans et être en pleine forme, il n’y aura pas d’obligation à rester chez*

soi... » Donc, plus de souci à se faire pour les déplacements du ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, 72 ans, de la garde des Sceaux, Nicole Belloubet, 65 ans, de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, 65 ans, de la ministre de la Cohésion sociale, Jacqueline Gourault, 69 ans. Un quart de nos députés ont entre 60 et 90 ans, sans parler de nos sénateurs. L’inquiétant P^r Delfraissy lui-même, démiurge

du conseil scientifique qui semble désormais nous gouverner, soufflera sa 72^e bougie le 19 mai prochain. Encore une contradiction ! Car les vieux bien installés au sommet de l’échelle ne sont pas forcément ceux qui veulent laisser leur classe d’âge s’élrouer en liberté. « *Une gérontocratie exerce son pouvoir selon une idéologie qui dit l’inverse, une idéologie antivie !* », poursuit Redeker l’iconoclaste. « *Tous ces médecins sermonneurs sont les meilleurs ennemis de leurs propres recommandations...* », ironise Pascal Bruckner dans *le Figaro*. Le jeunisme a en effet été propagé par ceux-là mêmes qui, selon l’état civil, devraient en être désormais les victimes. Jack Lang, qui en fut quasiment l’inventeur politique, vient d’être reconduit le 6 mars à la tête de l’Institut du monde arabe. A 80 ans virevoltants. Les autres vieux n’ont rien contre. Ils voudraient simplement qu’on ne leur demande pas à eux, les obscurs, les sans-grade, de rester à la niche. M.G. ■

par Martine Gozlan et M.g.





« Il y a longtemps que nous sommes sortis à bas bruit du régime démocratique et libéral »

LE FIGARO. - La crise que nous vivons semble acter un retour de l'État, après des décennies de théorisation de son désengagement. « Nous devons rebâtir notre souveraineté nationale et européenne », a même admis le président Emmanuel Macron.

L'idée de nation est-elle en train de faire son grand retour ?

Pierre MANENT. - En attendant le « jour d'après », nous observons le retour des traits les moins aimables de notre État. Au nom de l'urgence sanitaire, un état d'exception a été de fait institué. En vertu de cet état, on a pris la mesure la plus primitive et la plus brutale : le confinement général sous surveillance policière. La rapidité, la complétude, l'allégresse même avec lesquelles l'appareil répressif s'est mis en branle font un pénible contraste avec la lenteur, l'impréparation, l'indécision de la politique sanitaire, qu'il s'agisse des masques, des tests ou des traitements éventuels. Des amendes exorbitantes frappent des écarts innocents ou bénins. Il est interdit de sortir de chez soi sans passeport, mais le rétablissement des frontières nationales est toujours jugé un péché mortel. Je ne pense pas que la crise réhabilite cet État-là.

Quant à la nation, elle a été abandonnée, discréditée, délégitimée depuis deux générations, comme a été abandonnée, discréditée, délégitimée toute idée de politique industrielle. Nous avons renoncé à l'idée même d'indépendance nationale. Ah, n'être plus qu'un noeud mol et souple de

compétences « pointues » dans les échanges mondiaux ! Oh, surtout ne jamais ralentir les flux ! Nous découvrirons que nous sommes dépendants de la Chine pour presque tout ce dont nous avons besoin ? Mais nous nous sommes organisés pour être ainsi dépendants ! Nous l'avons voulu ! Croyez-vous que, lorsque nous sortirons exsangues de la destruction économique occasionnée par la crise sanitaire, il y aura beaucoup de volontaires pour remonter la pente que nous descendons depuis quarante ans ?



Le rapport entre « le savant et le politique », fondateur de la modernité politique, se trouve profondément bouleversé dans cette crise. Il semble que le décideur politique soit tenté de s'abriter derrière l'arbitrage scientifique, et, en même temps, dès qu'il s'en affranchit, il se trouve critiqué par l'opinion publique.

Comment analyser cette situation ? Est-ce le triomphe de l'expertise sur la décision politique, ou bien le retour de la politique pure dans un contexte d'incertitude ?

Quant aux savants, il faut distinguer. Nous avons appris à connaître, à es-

timer et souvent à admirer nos médecins, soignants et chercheurs. C'est le réconfort de ce printemps sinistre. Nous avons découvert aussi la politique de la science, qui n'est pas plus innocente que l'autre. La compétence n'immunise pas contre le désir de puissance. En tout cas, ce sont les politiques qui décident, parce qu'ils ont en charge le tout, c'est à eux de prendre en compte tous les paramètres et d'envisager toutes les conséquences de leurs actions. C'est la politique qui est la science reine !

Comment analysez-vous la réaction de l'Union européenne à cette crise ? Plus généralement, celle-ci est-elle révélatrice de la faiblesse de l'Occident ?

L'Union européenne comme les nations qui la composent sont également faibles. L'Union a pris sa dernière forme. Ou elle persévétera calin-caha sous cette forme, ou elle se délitera. L'ordre européen repose sur l'hégémonie allemande, une hégémonie acceptée, voire appréciée par le reste de l'Europe. L'Allemagne se trouve dans la situation la plus stable et la plus favorable dans laquelle elle se soit jamais trouvée. Elle domine par son seul poids, elle n'a nul besoin de bouger, ou plutôt elle a besoin de ne pas bouger. C'est ce que n'a pas compris le président Macron, qui fatigue les Allemands de ses demandes incessantes d'initiatives communes.

Les diverses nations sont rentrées chez elles. C'est la fin du bovarysme européen. Aucune merveilleuse aventure ne nous attend du côté européen de la rue. Chaque nation a dé-

couvert le caractère irréformable de son être collectif. Délivrés du rêve frustrant de « plus d'Europe », nous pouvons retrouver une certaine affection pour ce que nous sommes, essayer de nous renforcer à partir de notre être national, nourrir patiemment nos ressources propres, qu'elles soient économiques, militaires, morales ou spirituelles. Ce désir de se retrouver et de se renforcer ne sera salutaire que s'il est accompagné d'une prise de conscience lucide de notre faiblesse réelle, de la

faiblesse dans laquelle nous nous sommes laissés glisser. **Êtes-vous surpris par la docilité avec laquelle nos démocraties libérales ont accepté de suspendre la plupart des libertés ? N'est-ce pas le signe que le règne sans partage des « droits » reste fragile face à l'urgence de la préservation biologique ?**

Personne ne conteste que la pandémie constitue une urgence et qu'avec l'urgence certaines mesures inhabituelles s'imposent. Mais la fragilité de la santé humaine constitue en quelque sorte une urgence permanente qui peut fournir à l'État une justification permanente pour un état d'exception permanent. Nous ne voyons plus dans l'État que le protecteur de nos droits ; dès lors, la vie étant le premier de nos droits, un boulevard est ouvert à l'inquisition de l'État.

Cela dit, il y a longtemps que nous nous en sommes remis à l'État, que nous lui avons accordé souveraineté sur nos vies. Cette tendance longue a pris un tour aigu dans la dernière pé-

riode. La spontanéité de la parole sociale a été soumise à une sorte de censure préalable, qui a pour ainsi dire exclu du débat légitime la plupart des enjeux importants de notre vie commune, ou même personnelle.

Qu'il s'agisse de la question migratoire ou de la relation entre les sexes, et en général des questions dites sociétales, une idéologie commune à la société et à l'État dicte le permis et le défendu, qui ne fait qu'un avec l'honorable et le déshonorant, le noble et le vil. Bref, nous avons parfaitement intériorisé le principe d'une discipline de parole et d'expression à laquelle il serait suspect d'opposer la moindre résistance.

Ainsi sommes-nous sortis à petit bruit du régime démocratique et libéral qui était informé et animé par des projets collectifs rivaux, qui mettait devant nos yeux de grandes choses à faire, des actions communes à accomplir, bonnes ou mauvaises, judicieuses ou ruineuses, mais qui justifiaient que l'on s'opposât, que les arguments s'échangent vigoureusement, que les grandes questions nourrissent de grands désaccords. Cet heureux temps n'est plus. Le monde s'est pour nous rempli de victimes qui, d'une voix gémissante et menaçante à la fois, se disent blessées par tout ce bruit, voient dans les règles d'accord de l'adjectif une offense à toutes les femmes et, dans une grossièreté de cour d'école, une insulte

homophobe. Qu'opposerions-nous maintenant à l'État gardien des droits, alors que nous le supplions de venir au chevet de notre intimité incessamment blessée ?

Pensez-vous que les fondamentaux même du libéralisme soient atteints par cette crise ? S'en remettra-t-il ? Ce qui est atteint, ce sont les fondamentaux de la mondialisation que l'on dit libérale, c'est la mise en concurrence de tous avec tous, c'est l'idée que l'ordre humain résulterait désormais de la régulation impersonnelle des flux. Cette idéologie a fait usage de certains thèmes libéraux, mais le libéralisme est autre

chose qu'il importe de préserver. Un régime libéral organise la compétition pacifique pour définir et mettre en œuvre les règles de la vie commune, et il distingue rigoureusement entre

ce qui relève du commandement politique et ce qui relève de la liberté d'entreprendre au sens le plus large du terme, qui inclut en particulier la libre communication des influences morales, sociales, intellectuelles, religieuses. Remarque décisive : le régime libéral suppose le cadre national, il n'y a jamais eu de régime libéral que dans un cadre national. Dans la dernière période, notre régime a connu une corruption qui a affecté toutes les classes : les riches, car il a favorisé la finance et la rente, en particulier immobilière, et a incité la haute technostructure à se détourner de la nation jusqu'à perdre parfois le sens du bien commun ; les pauvres et les modestes, car il a découragé le travail par des prestations sociales indiscriminées. Les fonctions dites régaliennes – armée, sécurité, justice – ont été privées de ressources. Donc, ou bien nous procéderons à la réallocation des ressources en faveur des fonctions régaliennes et de la rémunération du travail, ou nous nous immobiliserons de plus en plus dans l'administration par l'État de ressources de plus en plus rares, tandis que se poursuivra notre étiollement politique et moral.

Tandis que tout est mis en œuvre pour sauver la vie des plus fragiles, les rites élémentaires qui accompagnaient les derniers instants ont été réduits, voire supprimés.

Que dit cette crise du rapport à la mort de nos sociétés modernes ? Le gouvernement s'est cru autorisé par les circonstances à interdire, ou peu s'en faut, le dernier rite auquel nous soyons encore attachés, celui qui accompagne la mort. En dépit

d'une tendance très générale parmi nous à rendre la mort invisible, cette mesure suscita tristesse, consternation et réprobation. Chacun comprend que les rites peuvent être à la fois aménagés et maintenus dans leurs traits essentiels, sans plus de risques pour les participants que n'en courrent chaque jour les livreurs ou les caissières, sans parler des soignants.

Cet effacement brutal de la mort est inséparable de l'effacement de la religion : avez-vous remarqué que, sur la longue liste des motifs autorisant la sortie du domicile, on n'a pas oublié les « besoins des animaux de compagnie », mais qu'il n'est pas envisagé que nous souhaitions nous rendre dans un lieu de culte ? Cela mérite

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

- «Ou nous procéderons à la réallocation des ressources en faveur des fonctions régaliennes et de la rémunération du travail, ou nous nous immobiliserons dans l'administration par l'État de ressources de plus en plus rares, tandis que se poursuivra notre étiolement »
- «Cet effacement brutal de la mort est inséparable de l'effacement de la religion : sur la longue liste des motifs autorisant la sortie du domicile, on n'a pas oublié les « besoins des animaux de compagnie », mais il n'est pas envisagé que nous souhaitions nous rendre dans un lieu de culte »

| « La Loi naturelle et les Droits de l'homme »

PUF, COLL. « QUADRIDGE », 2020, 144 P., 12 €



réflexion. Ceux qui nous gouvernent sont des personnes honorables qui font de leur mieux pour surmonter une crise grave. Or ils n'ont pas perçu l'énorme, l'inadmissible abus de pouvoir qui était impli-

qué dans certaines de leurs décisions. Comment est-ce possible ?

Dans la dernière période, les institutions, règles et lois qui définissaient la vie commune en Europe ont été rendues malléables pour toutes les demandes que chacun de nous, tyran tyrannisé par son désir, voudra leur adresser. Nous avons bu un vin de vertige, comme dit l'Écriture. Nous avons délégitimé les institutions qui ordonnaient la transmission de la vie, voici qu'on veut nous ôter les

rites qui accompagnent la mort. Il est temps de nous réveiller. ▀■

par Eugénie Bastié

* Pierre Manent est directeur d'études honoraire à l'École des hautes études en sciences sociales. Il s'est en particulier consacré à l'étude des formes politiques - tribu, cité, empire, nation - et à l'histoire politique, intellectuelle et religieuse de l'Occident. Plusieurs de ses ouvrages, tels « Histoire intellectuelle du libéralisme » et « Les Métamorphoses de la cité », sont des classiques.





ÉCONOMIE – ECONOMIE

Le Covid-19 reconnu maladie professionnelle pour tous les salariés ?

Syndicats et associations exigent que cette reconnaissance ne soit pas réservée aux seuls soignants. Certains demandent même la création d'un fonds d'indemnisation.

Par David Charpentier et Vincent Vérier

Après la douche froide, la mobilisation générale. Trois jours après l'annonce surprise du ministre de la Santé qui a fermé la porte à une reconnaissance automatique comme maladie professionnelle pour tous les salariés atteints du Covid-19, l'heure est à la contre-attaque. Syndicats et associations vont profiter du conseil d'orientation des conditions de travail, présidé aujourd'hui par le ministère du Travail, pour dire tout le mal qu'ils pensent de cette décision. « Le sujet n'est pas inscrit à l'ordre du jour, mais on ne peut pas ne pas en parler, prévient Catherine Pinchaut, secrétaire nationale CFDT chargée de la réforme de la santé au travail. Cette décision est d'une iniquité incroyable. »

Mardi, Olivier Véran a indiqué à l'Assemblée nationale que cette reconnaissance serait réservée aux seuls soignants « quels qu'ils soient » et « quel que soit leur lieu d'exercice, à l'hôpital, en Ehpad ou en ville ». Exit, donc, les personnels non soignants des hôpitaux, mais aussi tous les autres salariés comme les caissières, les livreurs ou les routiers ou encore les agents des transports et de l'énergie qui ont assuré la continuité de l'activité économique pendant le confinement. Exclus également, les fonctionnaires du ministère de l'In-

térieur, et donc les policiers, alors que leur ministre de tutelle, Christophe Castaner, avait expressément demandé le contraire.

« Cette décision n'est pas digne de l'effort et du sacrifice consentis par tous ces salariés, s'insurge Nadine Herrero, présidente de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath). Après les éloges du président de la République pour ces soldats de 1^{re} et 2^e ligne, c'est une reconnaissance au rabais. »

Silence radio au ministère du Travail

Dans une note adressée au gouvernement, la Fnath préconise même d'aller plus loin en créant un fonds d'indemnisation. « La simple reconnaissance du Covid-19 comme maladie professionnelle n'est pas suffisante, ça serait même inopérant, estime Nadine Herrero. Le régime des maladies professionnelles ne s'applique qu'aux salariés du privé et éventuellement aux agents de la fonction publique. Les indépendants, comme les bénévoles et les libéraux, en sont exclus. » Par ailleurs, si la reconnaissance d'une maladie professionnelle permet une prise en charge à 100 % des frais médicaux mais aussi de percevoir une indemnité en cas d'incapacité temporaire ou permanente, et même une rente pour les ayants

droit, la Fnath juge l'indemnisation très insuffisante : « C'est dix fois moins que ce que vous pouvez toucher en cas d'accident de la route, dénonce Nadine Herrero. Et c'est long à mettre en place. »

La création d'un fonds ad hoc pourrait, selon la Fnath, prendre la forme de ce qui existe pour les victimes de l'amiante. Sollicité à plusieurs reprises, notamment pour justifier cette décision et savoir si un élargissement était malgré tout à l'étude, le ministère du Travail n'a pas répondu. Du côté du Medef, on ne souhaite pas s'exprimer pour l'instant. Si les choses devaient rester en l'état, les salariés atteints du Covid-19, mais non soignants, devraient suivre la procédure classique avec la saisine d'un comité médical qui devra déterminer si la contamination peut bel et bien être considérée comme une maladie professionnelle. « C'est quasiment mission impossible, regrette Jérôme Vivenza, en charge des questions de santé au travail à la CGT. Ce sont des batailles juridiques interminables. » ■



LP/Aurélie Audureau



Coronavirus : la CGT des services publics dépose de nouveaux préavis de grève

Le syndicat a déposé de nouveaux préavis de grève pour tout le mois de mai, et a appelé à une mobilisation pour "envisager une reprise le 11 mai dans des conditions de sécurité sanitaire satisfaisantes".

La fédération CGT des services publics réitère son appel à la grève en pleine crise sanitaire. Plusieurs nouveaux préavis de grève ont été déposés pour tout le mois de mai. Les agents de la fonction publique territoriale sont appelés à se mobiliser pour pouvoir "envisager une reprise le 11 mai dans des conditions de sécurité sanitaire satisfaisantes".

Selon un communiqué publié jeudi 23 avril, la CGT des services publics a ainsi déposé 31 préavis consécutifs de 24 heures du 1er au 31 mai, après avoir fait de même en mars et avril. La fédération est notamment implantée dans la fonction publique territoriale et dans des services locaux du secteur privé (eau, logement social, etc...). Les préavis précédents ont "permis à de nombreux agents de faire valoir leur droit en termes de protection, de droit de retrait et de respect des instances représentatives du personnel", affirme la fédération.

Le dépôt de préavis couvrant le mois d'avril avait été jugé

"inopportun" par le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, Olivier Dussopt. En réponse à ses propos, le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, avait dénoncé

"une nouvelle provocation" du gouvernement et une polémique "absolument odieuse". Pour la CGT des services publics, "la date du 11 mai apparaît (...) comme la date du début du déconfinement choisi pour contraindre les salariés à retourner sur leur poste de travail alors que les masques manquent toujours, que les mesures barrières seraient difficilement applicables et qu'aucune mesure de dépistage cohérente n'a été prise pour avoir une politique préventive vis-à-vis de la propagation du virus".

La fédération s'oppose également à une ordonnance, parue le 16 avril au Journal officiel, obligeant les fonctionnaires d'Etat et agents territoriaux à poser des jours de RTT et de congés annuels pendant la crise liée au Covid-19. "La fédération CGT des services publics décide (...) en conscience et responsabilité de déposer à nouveau un préavis de grève qui reste un moyen pour les salariés de défendre leurs revendications et dans le cas présent à se protéger face aux mesures scélérates du patronat et du gouvernement", poursuit le syndicat.



https://cdn-media rtl.fr/cache/q-zfjZvWKdsDaeTt0VK6Cg/880v587-0/online/image/2020/0120/7799932423_le-cortege-cgt-manifeste-contre-la-reforme-des-retraites-a-marseille-illustration.jpg

PROTECTION SOCIALE



CORONAVIRUS

La crise sanitaire fait exploser le déficit de la Sécu

Le trou de la Sécurité sociale devrait atteindre 41 milliards d'euros en 2020, du «jamais-vu» selon Bercy

C'est un montant colossal annoncé, mercredi 22 avril, par Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics: 41 milliards d'euros de déficit prévus en 2020 pour la Sécurité sociale. Une somme qui fait suite à l'ampleur exceptionnelle de la crise sanitaire, et qui a de quoi «donner le tournis», a reconnu M. Darmanin devant la commission des affaires sociales du Sénat. C'est même du «jamais-vu» selon lui, bien au-delà des 28 milliards d'euros record de 2010, au plus fort de la crise financière qui avait éclaté deux ans plus tôt. Ce chiffre catastrophique, qui agrège le régime général et le fonds de solidarité vieillesse (qui verse les cotisations retraite des chômeurs et le minimum vieillesse), est une mauvaise nouvelle de plus pour le gouvernement.

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020, votée en fin d'année dernière, avait anticipé un déficit de 5,4 milliards d'euros pour cette année. La dégradation atteindrait donc plus de 35 milliards d'euros. Depuis 2010, le redressement des comptes a été long et douloureux. Mais, au début du quinquennat, encouragé par une conjoncture économique favorable, l'exécutif espérait pouvoir atteindre l'équilibre dès 2019. Les concessions budgétaires faites l'an passé aux «gilets jaunes» ont eu raison de cet objectif, repoussé à 2023. Le pari est désormais impossible à tenir. D'autant que, selon M. Darmanin, le déficit pourrait se creuser davantage.

Du côté de la branche maladie, le plongeon est spectaculaire. Le ministre a évoqué une hausse de l'Objectif national de dépense d'assurance-maladie (Ondam) de 6,5 %, au lieu des 2,4 % prévus, soit 8 milliards d'euros supplémentaires par rapport à ce qui a déjà été voté cet automne par le Parlement. La moitié de cette somme devrait être versée à Santé publique France pour l'achat d'équipements de protection (masques, blouses...), le coût des tests de dépistage du Covid-19 étant, à ce stade, encore inconnu.

Trois milliards d'euros devraient bénéficier aux hôpitaux, notamment pour financer la prime destinée aux soignants. Le reste serait fléché sur les arrêts-maladie pour garde d'enfants ou personne vulnérable. L'Assurance-maladie devrait également venir en aide aux professionnels de santé libéraux dont les cabinets ont été désertés pendant la période du confinement. Nicolas Revel, le directeur général de l'Assurance-maladie, a assuré, lors d'une audition le 15 avril devant cette même commission du Sénat, que le coût de ce dispositif allait être «important».

Des prévisions provisoires

Mais ces dépenses ne sont rien en comparaison de l'effondrement des recettes, soit près de 31 milliards d'euros en moins, dû au très fort ralentissement économique du pays. Bercy anticipe une chute des cotisations sociales et de CSG de l'ordre de

20 milliards à laquelle viendront s'ajouter des pertes de recettes fiscales pour près de 11 milliards d'euros (TVA, taxe sur les salaires...). Pour l'heure, le gouvernement table sur une contraction du produit intérieur brut (PIB) de 8 %, mais «plus la croissance sera négative, plus les chiffres se détérioreront», a prévenu M. Darmanin.

Ces prévisions budgétaires restent donc provisoires et constituent, selon le ministre, une hypothèse basse qui part du principe que l'ensemble des cotisations patronales que l'exécutif a choisi de reporter pour soulager les entreprises seront payées d'ici décembre, «ce qui ne sera probablement pas le cas», a estimé le ministre. D'autant que le gouvernement travaille à «des annulations» pour des secteurs particulièrement touchés comme la restauration ou l'hôtellerie. Afin d'éviter tout problème de trésorerie, le plafond d'endettement de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss) a été relevé à 70 milliards d'euros fin mars. La dette qui y est aujourd'hui stockée devrait atteindre 45 milliards d'euros.

Pour Julien Damon, professeur associé à Sciences Po, «c'est un choc d'une ampleur et d'une radicalité sans commune mesure avec le passé». «Il s'agit là de l'une des traductions du "quoi qu'il en coûte" énoncé par Emmanuel Macron en mars, juge-t-il. Ce n'est pas comme en 2010 où le déficit résultait de la progression

du chômage. Là, il s'agit d'un choc choisi, celui du politique de soutenir l'économie.»

Jean-Marie Vanlerenberghe, sénateur (Union centriste) du Pas-de-Calais, rappelle, de son côté, que «la Sécurité sociale joue pleinement son rôle : comme son nom l'indique, elle

a été conçue pour cela». «C'est un déficit élevé qui va accroître la dette, ajoute-t-il. A nous de jouer avec l'Europe pour tenter de retarder le plus possible les échéances de remboursement.» Selon Boris Vallaud, député PS des Landes, «il faudra un mixte entre mutualisation de la dette sur le plan européen, mise à contribution

des hauts revenus et plan de relance durable et créateur d'emplois». ■

par François Béguin Etraphaëlle Besse Desmoulières François Béguin Etraphaëlle Besse Desmoulières





DERNIÈRE – L'ÉDITORIAL DES « ÉCHOS »

Il faudra rebâtir la Sécurité sociale

La crise économique actuelle renvoie, par sa dimension hors norme, à l'impact des grands conflits du XXe siècle. Et pour imaginer de reconstruire le pays, beaucoup d'hommes et de femmes politiques invoquent déjà le précédent du Conseil national de la résistance, qui avait permis un nouveau départ au sortir de la guerre en 1945, dans un esprit non partisan, en mettant notamment en place les bases de notre protection sociale actuelle. Alors qu'un consensus s'opère sur la nécessité de donner plus de moyens aux hôpitaux, et de mieux prendre en charge les besoins de nos aînés, c'est une nouvelle étape de protection qui est collectivement souhaitée. Un phénomène logique en cas de gros temps. Sauf que la Sécurité sociale va sortir très affaiblie de cette crise, et que les perspectives des prochaines années n'auront rien à voir avec les Trente Glorieuses, qui avaient été marquées par une forte croissance et de faibles besoins de financement

(retraites), la démographie étant très favorable. Il est également peu probable, malheureusement, que l'Europe déploie d'elle-même un plan Marshall. Le déficit de la Sécurité sociale lié au coup d'arrêt de l'économie s'annonce sans précédent. Il se situe même au-delà des 41 milliards d'euros désormais évoqués pour 2020. En 2009-2010, le décrochage post-crise financière avait été impressionnant, mais le déficit s'était arrêté à 28 milliards. Et il avait fallu une décennie d'efforts pour revenir à l'équilibre... Bien sûr, le krach financier d'aujourd'hui est davantage conjoncturel - « l'économie est sous anesthésie », souligne l'Insee -, et on peut espérer un retour à meilleure fortune plus rapide. Néanmoins, la Sécurité sociale est dans le rouge vif, et pour longtemps. Structurellement, une dégradation était attendue avant l'apparition de l'épidémie de covid-19, en lien avec les besoins de financement pour les retraites, et de ceux qui vont croissant pour la prise

en charge de la dépendance. Alors que d'aucuns lorgnaient déjà les recettes de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades), cette dette devant être remboursée à l'horizon 2024, il n'y aura pas d'argent magique. Au contraire, il faudra traîner encore longtemps ce boulet. Même soupe à la grimace côté Unédic. La réforme des retraites apparaît désormais condamnée. Dont acte. Un autre débat devra s'ouvrir sur le financement de la Sécurité sociale, et sur l'évolution de notre modèle, certes protecteur mais peu efficace. Jusqu'où est-on prêt à payer et pour quoi ? Quelles priorités ? Quel partage entre organisation collective et responsabilité individuelle ? Faudra-t-il travailler plus longtemps ? De quoi nourrir des projets ambitieux pour la présidentielle de 2022. Mais des décisions devront être prises avant. ■

par Etienne Lefebvre

